CS
587
.L4
1888

U d'/ of Ottawa
39003002779162

Universitas
BIBLIOTHECA
Lovaniensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/noblesouvivantno00leco

NOBLES

OU VIVANT NOBLEMENT

A PONT-L'EVESQUE

Extrait de l'*Annuaire Normand*. — Année 1888

TIRÉ A TROIS CENTS EXEMPLAIRES

N° 1

NOBLES

OU VIVANT NOBLEMENT

A PONT-L'EVESQUE

DANS L'ESPACE DE QUINZE A VINGT ANS

DEPUIS 1742

Manuscrit provenant de Mme Bicherel, dame des Enclos à Benerville

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS

Avec des Notes sur la généalogie des 29 familles qu'il renferme, leurs armoiries, les maisons qu'elles habitaient

ET SUR LA VILLE DE PONT-L'ÉVÊQUE AU MILIEU DU XVIIIe SIÈCLE

Par Henry LE COURT

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE, DE L'ASSOCIATION NORMANDE, DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE D'AVRANCHES ET DE MORTAIN ET DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LISIEUX

CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE FROIDE, 2 ET 4

1888

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

CS
587
.L4
1888

A la Mémoire de mon Père

M. CHARLES-VICTOR LE COURT

AVOCAT A PONT-L'ÉVÊQUE

Juin 1886

INTRODUCTION.

Pont-l'Évêque, aujourd'hui le siège d'un tribunal civil et d'une sous-préfecture, était, avant la Révolution, le chef-lieu d'un bailliage, d'une élection et la capitale du Pays-d'Auge, contrée la plus riche peut-être de la Normandie.

La ville, beaucoup moins étendue qu'elle ne l'est de nos jours, puisqu'elle s'arrêtait à l'est au Pont-de-Pierre existant alors au Carrefour du Bras-d'Or, détachant seulement vers Saint-Melaine la longueur dite faubourg et chaussée « Nyval », et vers Launey et Saint-Julien, la chaussée Ménard où se trouvaient seulement quelques rares maisons (1), offrait aussi une population moins nombreuse, puisque d'après des notes laissées par Mme Bicherel, Pont-l'Évêque ne comptait que 459 feux; soit environ 1,670 habitants (2).

(1) Plan de la ville de Pont-l'Evesque, ses faubourgs et canaux, par Carel, arpenteur de Mgr le duc d'Orléans, 1758, in plano mss. Cabinet Me L. C. indiquant en renvoi les noms des propriétaires.

(2) Notes de Mme Bicherel sur Pont-l'Évêque. Mss. communiqué à M. Le Court père, par C.-H.-J. David, ancien notaire, id.

Le bailliage et les autres administrations appelaient alors dans la ville, outre le collège célèbre et nombreux des avocats, beaucoup d'autres fonctionnaires de tout rang qui contribuaient à son importance.

De plus, Pont-l'Évêque possédait alors, nous ne dirons pas dans ses murs, car elle fut toujours ville ouverte, — au moins depuis que son nom paraît dans l'histoire — un grand nombre de familles appartenant à la noblesse, ou qui en tenaient le rang et qui, par la dépense qu'elles pouvaient faire, apportaient un assez sérieux appoint au commerce local.

Ce fait, très ignoré aujourd'hui, se trouve mis en lumière d'une manière absolument certaine, — car il est corroboré d'ailleurs d'actes authentiques émanant des minutes des notariats de la ville et des environs, — par un petit manuscrit qui se trouve dans notre collection, paraissant dû à la plume même de Mme Bicherel, dame des Enclos, à Benerville, qui a laissé dans la contrée une réputation d'esprit et même de philosophie.

C'est une liste détaillée des « Nobles ou vivant no-« blement à Pont-l'Evesque dans l'espace de quinze à « vingt ans, depuis 1742. »

Non seulement l'auteur de l'Ecrit qui nous occupe donne les noms de ces personnes, mais il indique encore le nombre de leurs enfants, celui de leurs domestiques, la quantité de chevaux et équipages qu'elles possédaient, faisaient ainsi, d'une façon rapide et cependant complète, le tableau de ce que nous appellerons aujourd'hui : « Les Grosses Maisons de la Ville. »

On retrouve là des noms anciens et mêmes illustres,

bien déchus de leur antique splendeur; tandis que des maisons d'une noblesse récente y paraissent très fortunées. Beaucoup de familles figurant dans cette liste existent encore de nos jours, mais plus à Pont-l'Évêque, qu'elles abandonnèrent probablement, pour n'y plus revenir, au moment de la Révolution.

Il nous a paru intéressant de faire connaître ce manuscrit et d'y ajouter d'une manière succincte les renseignements que nous avons pu nous procurer sur les familles qui s'y trouvent et dont les noms appartiennent presque tous à notre contrée.

Les documents que le passé nous a laissés sur la noblesse se font rares : il est toujours bon de les sauve de l'oubli en les publiant et d'appeler ainsi des découvertes nouvelles auxquelles l'histoire locale trouve toujours son profit.

Un mot, en terminant ce travail préliminaire, sur l'auteur de notre écrit.

Louise-Catherine Pouchin était fille de M. Jean-Pierre Pouchin, conseiller et auditeur du roi en la chambre des comptes, aides et finances de Normandie, et de Marie-Catherine du Mesnil, que nous retrouverons plus loin.

Elle naquit à Manneville-la-Pipart et était encore mineure, en 1734 (1). Elle épousa, en 1742, Me Jean-Pierre Bicherel, conseiller et auditeur du roi en la même chambre, seigneur des Enclos, à Bénerville, dont

(1) Minutes de Beaumont, acte du 25 octobre 1734, devant Hérou, tabellion.

elle resta veuve vers 1802 ; elle était morte le 30 mars 1818 (1).

Mme Bicherel et son père avaient réuni un certain nombre de manuscrits sur la noblesse normande, parmi lesquels une copie de la recherche de Montfaut, faite sur l'original, en 1724, une copie contemporaine, peut-être l'original même, de celle des Élus de Lisieux, en 1540, une recherche de 1668-1669 pour la Vicomté d'Auge et deux états de fiefs de la même vicomté : le tout se trouve actuellement en notre cabinet avec le petit écrit que nous publions.

(1) Notoriété devant Follebarbe, notaire à Beaumont, 30 mars 1818. On verra plus loin que M. Bicherel avait vendu, dès 1793, la terre des Enclos, en en conservant l'usufruit pour lui et pour sa femme.

NOBLES OU VIVANT NOBLEMENT

A PONT-L'ÉVÊQUE

DANS L'ESPACE DE QUINZE A VINGT ANS, DEPUIS 1742

N° 1 (*Noble*).

M. et Mme DE SAINT-SAUVEUR.

4 Domestiques de représentation.

2 Femmes.

Il faut convenir que notre début n'est pas heureux, cer il nous a été absolument impossible de nous procurer le moindre renseignement sur cette famille de Saint-Sauveur.

Il est vrai que nous trouvons, assistant au mariage de

leur frère et beau-frère à Pont-l'Évêque, le 18 janvier 1746, Messire Jacques-Victor Le Prévost, seigneur et patron de St-Sauveur-les-Vases, conseiller et avocat du roi, aux bailliage et vicomté d'Auge, et noble dame Anne-Juliette de Robillard, son épouse.

Serait-ce là les personnages qui nous occupent ?

Nous en doutons, car il est plus loin question de cette famille Le Prévost, et il est à remarquer que l'auteur de notre écrit indique presque partout les noms patronymiques des familles (N° 21).

Remarquons en passant cette qualification « les Vases » donnée à St-Sauveur près Honfleur : elle indique que l'état de la baie de la Seine devait être alors à peu près le même qu'aujourd'hui.

La famille de Robillard est étrangère au Pays-d'Auge. Un de ses membres, sieur de St-Ouen, élection de Falaise, fut maintenu dans la noblesse le 31 mars 1667 : il portait d'azur à 3 porcs d'argent, ceux du chef rampants et affrontés, supportant une fleur de lys d'or (1).

MM. de Robillard de Beaurepaire sont, l'un, archiviste de la Seine-Inférieure, et l'autre, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie.

Nous ignorons s'ils appartiennent à la même famille que Mme de Saint-Sauveur.

(1) Recherche de Chamillart.

N° 2 (*Noble*).

M. et Mme DUMENIL,

leur fils,

1 Domestique de représentation.

1 Cheval.

La famille du MESNIL est ancienne au Pays-d'Auge.

Robert du Mesnil, à Manneville-la-Pipard, et Jean, à Coudray, furent trouvés nobles par Montfaut en 1463.

En 1540 :

François du Mesnil, demeurant à Manneville,

Guillaume, Esc., sr de Lépiney, à St-Thomas-de-Touques, Jacques et Jean, ses frères, et à Coudray, David, leur cousin.

Firent leurs preuves devant les élus de Lisieux.

Le premier déclara descendre, par Robert, son père, et Jean, son aïeul, d'autre Robert du Mesnil, son bisaïeul, possédant les fiefs de la Couyère, l'an 1406.

Et les trois autres produisirent le traité de mariage de Jean du Mesnil, Esc., sr du Couldray, avec Guillemette d'Aufresne en la même année 1406.

Lors de la même recherche, Jacques du Mesnil, Esc., à St-Martin-aux-Chartrains, présenta lettres de noblesse accordées en mai 1485 à Pierre, son père (1).

Une autre branche de la famille du Mesnil posséda au XVIe siècle la terre de Bonneville-sur-Touques (depuis Tolleville), qui en sortit par le mariage de

1 Recherche de 1463 à 1540. Mss. Cabinet H. L. C.

Marguerite du Mesnil, fille de Robert, avec Richard Fresnel (1).

Depuis, autre Robert du Mesnil, Esc., s^r de Lepiney et de St-Martin-d'Esguillon, chevalier de l'ordre du roi, fut marié à Anne de Longchamp.

Ils eurent deux filles, dont l'aînée, Catherine, dame de Lepiney, épousa, suivant contrat déposé à Legras et Pinel, tabellions à Beaumont-en-Auge, le 6 août 1600, Pierre de Bouquetot, Esc., s^r de Rabut et Mesnil-Tison dit Bouquetot, à Clarbec, fils de Robert et de Marguerite de Hautemer, et dont nous retrouverons plus loin la famille.

Robert du Mesnil mourut sans postérité masculine, car son gendre était en 1635 « Seigneur du Grand fief de Lespinay » (2).

A ce contrat de mariage assistait Louis du Mesnil, Esc., s^r de St-Germain, à St-Thomas-de-Touques, dont le descendant Étienne fut maintenu en 1668, avec André et François du Mesnil frères, à Tourville, Charles et Jean, fils d'André, descendant tous les quatre de Pierre l'anobli de 1485 (3).

Étienne avait épousé Catherine Henrique (4).

Une note de Mme Bicherel, en marge du manuscrit déjà cité de la recherche de 1540, nous donne la filia-

(1) Acte 10 mars 1594. Pièces originales cabinet H. L. C.

(2) Chartrier de Bouquetot. Pièces originales. Cabinet H. L. C.

(3) Généalogie des familles qui ont produit en 1668-1669, Vicomté d'Auge. Mss. in-f°, Cabinet H. L. C.

(4) Minutes de Pont-l'Évêque. Delauney et Bouteron. Cabinet H. L. C.

tion de la branche du Mesnil, de Manneville, depuis François maintenu en 1540, jusqu'à Robert, aïeul de l'auteur et était fils de David, s^r de la Croix. Maintenu en 1668.

Par contrat déposé aux notaires de Pont-l'Évêque, le 29 avril 1630, Jacqueline du Mesnil, fille de Pierre, Esc., et de Catherine du Hamel, épousa Alexis Bicherel (1).

Nous trouvons ensuite :

Robert du Mesnil, Esc., demeurant à St-Thomas-de-Touques, marié à Madeleine de Nollent-Trouville.

Alexandre du Mesnil, Esc., s^r des Valasses, leur fils, habitant la même paroisse en 1680 (2). Il avait pour cousins germains :

Philippe-Augustin du Mesnil, Esc., s^r de St-Germain, marié à noble dame Marie-Anne-Marguerite Boistard de Prémagny, inhumée le 28 octobre 1736, à 43 ans, dans le chœur de l'église de Pont-l'Évêque (3).

Et pour frère : M. Guillaume du Mesnil, Esc., conseiller du roi aux siège du bailliage et vicomté, eaux et forêts d'Auge, demeurant à Pont-l'Évêque en 1720 (4).

Nous ne pouvons savoir, d'une façon certaine, à quelle branche de la famille du Mesnil appartenaient les personnes habitant Pont-l'Évêque, en 1742, mais nous inclinons à croire que c'était à la branche de Touques.

(1) Actes devant Le Suen et De Lannoy, tab. à Pont-l'Évêque, 15 sept. 1635 et 6 juil. 1641.

(2) Minutes de Beaumont (Heliot) 9 juin 1676, et de Touques (Bouchard) 18 septembre 1730.

(3) État civil de Pont-l'Évêque, notes prises par M. l'abbé Richard.

(4) Minutes de Touques, 21 juillet 1720 et 27 janvier 1723.

Les terres du Mesnil-St-Germain et des Valasses appartiennent actuellement à M. le comte d'Hautpoul.

Armes.

La famille du Mesnil, qui paraît aujourd'hui éteinte, portait pour armes :

De gueules à 4 fasces (alias jumelles) d'argent au lion gisant ou passant d'or, en chef.

Cimier : Casque de front orné d'une aigrette et 4 petits lambrequins à 2 têtes de chérubins au naturel ailées d'azur aux côtés du casque.

Palmes d'or autour de l'écu.

Supports : Lions d'or (1).

N° 3 (*Vivant nobelment*).

M. AMMELINE DE LA CHAPELLE,

Ancien chevalier de St-Louis.

1 Servante.

Nous manquons absolument de renseignements sur cette famille Ameline.

Celui dont il s'agit ici paraît célibataire.

Une famille de ce nom habitait la Chapelle-Hainfray, et peut-être est-ce là l'origine du surnom indiqué.

Charlotte Ameline épousa Jean Gamare, de la branche des Gamare de Pont-l'Évêque, établie à Touques.

Leur fille, Anne Gamare, fut mariée en premières noces à Thomas Langlois, et en secondes, par contrat

(1) Maintenue de 1668. Mss.

du 11 juin 1727, à Georges Le Metaër, Esc., demeurant à Carpiquet (1), et laissa postérité du 1er lit (2).

Un sieur Ameline possédait en 1758, une maison faubourg Nival, actuellement démolie et dont le dernier habitant fut M. Bougy, imprimeur (3).

N° 4 (*Nobles*).

Mme DE LA BRUNNERIE, et sa sœur Mme DE LA BARBERYE.
1 Servante.

Ces deux dames appartenaient à la famille RACINNE, paraissant originaire du Faulq ou des environs de Lisieux.

Elles étaient filles de Messire Olivier Racinne, Esc., seigr de Boucherville (ou Boucharville), et de noble dame Élisabeth Le Bedel.

Leur sœur aînée, Françoise-Élisabeth Racinne, avait épousé, par contrat déposé le 21 septembre 1694, Messire Gabriel de Clinchamp, sr et patron de Donnay (4).

Catherine Thérèse Racinne, restée veuve sans enfants de Nicolas COQUET, Esc., sr de La Brunerie, était morte en 1758, laissant pour héritier son neveu Au-

(1) Minutes de Beaumont (Héron).

(2) État civil de Touques.

(3) Plan de 1758.

(4) Minutes de Blangy (de Manneville) Noulens, Maison de Clinchamp, p. 551. De Clinchamp porte : D'argent (alias d'or) au gonfanon de gueules.

guste-Salomon de Clinchamp, Esc., s^r de Villeneuve, demeurant à St-Himer (1).

Quant à Mme de La Barberie, Marguerite-Clotilde Racinne, elle mourut à 60 ans, à Pont-l'Évêque, en 1745, veuve de Charles Crevin, sieur des Barberies.

La famille Coquet dans laquelle était entrée Mme de La Brunerie fut maintenue dans sa noblesse en 1463, en Cotentin, où ses premiers auteurs possédaient les terres de Beuvrigny et Montroch, puis au Pays-d'Auge en 1668, où ses membres étaient seigneurs de La Busnelière, La Brunerie, Tontuit, Tolleville et Genneville.

Le plus ancien auteur connu de cette maison est Jean Coquet, vivant en 1412, d'où descendait au 5e degré M. Vincent Coquet, Esc., que ses fonctions de conseiller assesseur en la vicomté d'Auge fixèrent à Pont-l'Évêque.

Son fils, Hélie Ier, Esc., s^r de Beuvrigny, avocat du du Roi en Auge, épousa, par contrat du « dernier » janvier 1613, Madeleine Chéron de Montcheron (2).

Ils eurent deux fils, M. Gabriel Coquet, Esc., s^r de Tolleville, dont la postérité a fini au 2e degré par deux héritières entrées dans les familles de Prie et d'Esmalleville, et François Coquet, Esc., s^r et patron de Tontuit, dont Nicolas, s^r de La Brunerie, était le troisième fils et dont la postérité masculine par Hélie-

(1) Aveu de la vavassorie Colainville au prieur de St-Himer, le 18 janvier 1758, original en papier, Cabinet H. L. C.

(2) L'extraction, descente et généalogie des Coquetz; placard in-f^o. Mss. XVIIe siècle, Cabinet H. L. C., et maintenue de 1668, Mss.

Gabriel Coquet l'aîné, Esc., s^r de Genneville, marié à Jeanne Le Cordier, existe encore de nos jours (1).

Nous ignorons où se trouvait la terre des Barberies.

Quant à la famille Crevin, à laquelle appartenait le s^r des Barberies, frère de Me Adrien Crevin, avocat au bailliage d'Auge, c'est une famille de robe très ancienne à Pont-l'Évêque.

Ils étaient fils avec Jacques Crevin, s^r de Grandchamp, de Guillaume Crevin, s^r des Barberyes, marié à Germaine Mallet, mort avant 1686.

Leur sœur Marguerite, mariée en premières noces à Jean Galliot, épousa en secondes, par contrat passé à Beaumont, le 7 septembre 1690, messire Guillaume Dauge, Esc., s^r de Ste-Marie.

Anne Crevin était veuve en 1643 de Robert d'Orgeville, archer en la prévosté générale de Normandie.

Marguerite Crevin, petite-fille de Madeleine Gamare, mariée à Martin Doublet, épousa successivement Me Jean Galliot, tabellion à Beaumont, et Jean-François de Gastebled, Esc., s^r de Courmarais.

De nos jours, Marie-Anne Crevin a épousé M. de Vauquelin de La Brosse, veuf de Mlle de Clinchamp, que nous retrouverons plus loin (2).

Armes.

La famille Racinne portait pour armes, d'après l'armorial manuscrit de 1696 à la Bibliothèque nationale :

(1) Minutes de Beaumont et archives de la Société historique de Lisieux.

(2) Minutes de Beaumont, de Pont-l'Évêque et d'Honfleur, et généalogie de la famille Gamare.

De sable au chêne arraché d'argent et feuille de sinople ;

Et la famille Coquet porte :

D'azur à dix rocs d'échiquier d'or (alias d'argent), 4, 3, 2 et 1.

Supports et cimier : Lions d'or (1).

N° 5 (*Noble*).

M. et Mme DE PREMAGNY.

Vieillard.

2 Domestiques.

2 Chevaux. 1 Chaise roulante.

et 1 Chaise à porteur.

La famille BOISTARD DE PRÉMAGNY et de GLANVILLE paraît remonter à Guillaume Boistard, sr des Portes, capitaine de la ville de Caen, anobli par lettres de Henry IV (2) en mars 1590.

Il mourut sans lignée directe, mais un de ses successeurs, Guillaume-François Boistard, sieur de Prémagny et Glanville (3), conseiller-correcteur en la chambre des Comptes de Rouen, reçut de Louis XV de nouvelles lettres de noblesse, enregistrées le 8 janvier 1720.

Il avait épousé Marie-Marguerite Bunout, morte en

(1) Recherche de 1668, Mss. déjà cité.

(2) Table des édits, déclarations de noblesse enregistrées à Rouen, Mss. in-8°, Cabinet H. L. C.

(3) Bail de la terre de Vauville à Étienne Le Court, dev. Hérou, tabellion à Beaumont, 8 octobre 1735.

1742 et mourut lui-même en 1746 ; ils furent inhumés dans le chœur de l'église de Pont-l'Évêque, près de leur fille, qui avait épousé M. du Mesnil (n° 2).

Ce sont ceux qui sont indiqués ici.

Cette famille Boistard de Glanville, qui a donné plusieurs conseillers au Parlement et à la Cour des Comptes de Rouen, a pour dernier représentant M. Louis-Guillaume-Léonce Boistard de Glanville, descendant au IVe degré de notre conseiller-correcteur, et petit-fils par sa mère du célèbre médecin Le Pecq de La Cloture : M. de Glanville n'a qu'une fille, mariée à M. le marquis Rioult de Neuville.

Nous avons nommé l'antiquaire distingué, le savant modeste, dont la réputation si bien méritée d'érudition n'est plus à faire et qui clôt dignement en sa personne une suite d'ancêtres, dont il continue dans notre pays les nobles traditions.

Armes.

D'azur à 3 aigles éployées d'argent, armées et membrées de sable ; au chef d'or chargé de 3 molettes de sable.

N° 6 (*Noble*).

M. et Mme DE NEUVILLE,
4 Enfants allant aux Écolles.
2 Servantes.

Il s'agit ici de la famille de NEUFVILLE DE BAVENT, qui est étrangère à notre contrée, c'est-à-dire à l'élection de Pont-l'Évêque.

Une généalogie conservée aux archives du Calvados

et récemment dressée par M. le comte de Malortie-Campigny à la demande de M. de Neufville de Bavent, fait remonter cette maison par titres authentiques et filiation prouvée à Jean de Neufville, qui accompagna Robert Courte-Heuze à Jérusalem à la fin du XVe siècle.

Nous possédons seulement quelques renseignements généalogiques remontant à 1428, sur les branches du Mesnil-Bacley, Ernes et Cleray, dont les représentants furent maintenus en 1540 et 1666.

A cette dernière branche appartiennent les marquis de Bavent, représentants actuels de cette maison de Neufville.

Alcide-Félix-Emmanuel de Neufville, marquis de Bavent, est le dernier que nous connaissions (1).

Nous ignorons à quelle branche appartiennent les membres dont il est ici question.

Armes.

De sable à 3 besants d'or, au chef d'argent chargé de 9 mouchetures d'hermine, 5 et 4.

(1) Lettres de M. le vicomte Louis de Neuville. Notes de M. l'abbé Richard. — Cabinet H. L. C.

N° 7 (*Noble*).

M. VARIN DE BEAUCHAMP,
6 grands enfants, savoir : 3 garçons et 3 filles
1 Domestique et 1 Servante
Des Cheveaux à sa campagne
1 Chaise roulante.

Jacques de VARIN, Esc., s^r de BEAUCHAMP, conseiller et assesseur du roi aux vicomtés d'Auge et de Roncheville, avait épousé Anne-Françoise de VIMONT, qui était morte en 1746.

Il avait en effet six enfants :

Un fils prêtre, qui célébra à Pont-l'Évêque, le 18 janvier 1746, le mariage de sa sœur, Françoise de Varin, avec Philippe Le Prévost, Esc., S^r et Patron de Cremanville (n° 21) ;

Me Gilles-François-Jacques de Varin, « licencié *Es Loix* » et avocat au bailliage d'Auge ;

Pascal de Varin ;

Louise, Jeanne et Anne-Cécile de Varin,

Qui assistèrent tous à ce mariage (1).

Cette famille de Varin a pour auteur Guillaume Varin, Sr de Saint-Martin, élu en l'élection de Pont-l'Évêque, receveur des deniers de la ville d'Honfleur, anobli par lettres de 1594.

Il épousa Marie Barbel et eut deux fils :

Jacques Varin, Esc., Sr de Saint-Quentin, grenetier du

(1) État civil de Pont-l'Évêque. Notes de l'abbé Richard.

grenier à sel d'Honfleur, auteur pour Jacques et Jacques de Varin, ses deux fils, des branches de Saint-Quentin et de Prestreville ;

Et Guillaume Varin, Esc., Sr de Beauchamp, marié à Jeanne Le Maistre, et bisaïeul de celui qui nous occupe (1).

Les représentants de ces trois branches furent maintenus dans leur noblesse en 1668.

Celle de Prestreville s'est perpétuée jusqu'à nos jours : elle vient tout récemment de s'éteindre en MM. Jean-Baptiste-Léon de Varin de Prestreville, mort sans enfants, et Louis-Raymond de Varin de Prestreville, son frère, qui n'a laissé que deux filles, entrées dans les familles de Couespel et Menjot de Champfleur.

Leur père, qui avait épousé Mlle de Cacheleu, descendait au VIIIe degré de Guillaume Varin.

Cette famille a donné un vicomte de Folleville à Orbec, des lieutenants du bailliage et des conseillers en l'élection de Pont-l'Évêque.

Les terres de Saint-Quentin et de Prestreville sont situées à Gonneville-sur-Honfleur ; la première fut vendue le 28 juin 1700 par Jean de Varin, vicomte de Folleville, aux Lion, bourgeois et armateurs à Honfleur ; l'autre est encore dans la famille (2).

M. Varin de Beauchamp habitait à Pont-l'Évêque la maison actuellement occupée par M. Dozeville, huissier, rue de Vaucelles, à droite en allant vers Caen (3).

(1) Maintenue de 1668, in-f° Mss. notes de M. Ch. Bréard.

(2) Généalogie de Varin. Mss. Cabinet H. L. C.

(3) Notes de Mme Bicherel.

Cette maison notamment et celle de M. Bicherel étaient autrefois grevées d'une singulière charge.

Leurs propriétaires devaient « aller avec armes et bâtons prendre au château de Touques les prisonniers qui devaient être exécutés à Pont-l'Évêque » ; mais pour rémunération de ce service ils avaient « un droit d'étau sous les halles » (1).

Armes.

La famille de Varin portait pour armes :

D'or à 3 flammes de gueules au chef d'azur chargé d'un besant d'or accosté de deux croissants d'argent.

Supports et cimier : *Lions d'or.*

Quant à la famille de Vimont, maintenue en 1666 à Cotteval, élection de Montivilliers, elle portait :

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de 2 cannettes affrontées d'argent et en pointe d'une rose de même.

N° 8.

M. et Mme BICHEREL

(Vivant noblement)

2 Domestiques

1 Femme de chambre

1 Cuisinière

M. Jean-Pierre BICHEREL, Esc., Sr des ENCLOS, con-

(1) Minutes de Pont-l'Évêque, 23 décembre 1628 et 16 mars 1629, et esquisses sur Pont-l'Évêque et ses monuments. Mss. inédit de M. Le Court père.

seiller et auditeur du roi en sa cour des comptes, aides et finances de Normandie, était marié en 1742 à Louise-Catherine Pouchin, dont nous avons déjà parlé.

M. Bicherel fut le dernier de sa famille.

Cette famille Bicherel n'était pas noble, et le titre d'écuyer porté par Jean-Pierre lui était personnel comme attaché à sa qualité de conseiller du roi.

Les Bicherel paraissent originaires de Pont-l'Évêque.

Le premier que nous y trouvons est Jean Bicherel, sieur des Champs, vivant en 1599.

Il paraît avoir eu deux fils.

Me Richard Bicherel, procureur de Mme la duchesse de Montpensier, mort à Pont-l'Évêque le 17 juin 1721, qui, d'une alliance qui nous est inconnue, laissa, entre autres enfants, Me Christophe, qui occupa les mêmes fonctions que son père.

Il épousa noble dame Madeleine Rioult, dame des Enclos, à Benerville, morte veuve en 1683, fille de Jean, Esc., sieur des Enclos, et de Madeleine Le Gonez; elle était de la famille des Rioult de Vaudoré et d'Ouilly, devenus marquis de Neuville et pairs de France sous la Restauration (1).

Leur fils, Me Jean-Pierre Bicherel, conseiller-avocat du roi aux Bailliage et Vicomté d'Auge, marié à Marie-Anne de Semilly, fut le père de celui qui nous occupe.

Me Christophe Bicherel eut en outre plusieurs filles, dont une mariée à Jean de Borel, Esc., Sr des Essarts (2).

Le 27 mars 1632, Me Pierre Bicherel, prêtre-curé de

(1) État civil de Pont-l'Évêque et notes de M. le vicomte L. de Neuville.

(2) Minutes de Beaumont (Turgeon), 8 juillet 1692.

Roncheville, était chapelain titulaire de la chapelle du Cornica (1).

Jacques Bicherel, autre fils de Jean, Sr des Champs, fut père d'Alexis, marié à Jacqueline du Mesnil (n° 2), et de Me Adrian Bicherel, conseiller du Roi, demeurant à St-Léger-du-Bosq.

A Pont-l'Évêque, M. et Mme Bicherel occupaient la maison actuellement habitée par Mme Dufresne, rue de Vaucelles, et possédaient un jardin non loin de cette maison, sur le bord du canal du Pont-du-Moulin, en face l'aile ouest de l'Hospice, derrière l'hôtel actuel du Dauphin (2).

Quant à la terre des Enclos, elle fut vendue par M. Bicherel à M. le comte Hue de Carpiquet de Blagny, devant les notaires de Caen, le 27 juillet 1793 ; il s'en réserva l'usufruit pour sa femme et lui.

Cette terre passa ensuite à Mme Le Roussel d'Arnouville, née de Blagny, dont le fils la vendit en 1858 à M. Valpinçon, ancien notaire à Paris ; elle est encore aujourd'hui aux mains de sa veuve (3).

N° 9 (*Noble*).

M. DE MIRE, Avocat
Son Épouse. 4 Filles
1 Servante.

M. François-Jacques DE MIRE, Esc., Sr de Sainte-

(1) Tabellionnage de Pont-l'Évêque, notes de M. Le Court père.
(2) Notes de Mme Bicherel, plan de 1758.
(3) Minutes de Beaumont.

Marie, avocat au parlement, demeurant à Pont-l'Évêque en 1742, avait épousé :

Marie-Anne-Marguerite Apparoc, dame de Ste-Marie, au Theil, qui mourut le 30 germinal an IX.

Deux de leurs quatre filles, Marie-Anne de Mire et Marie-Rose de Mire, restèrent sans alliance.

Marie-Françoise-Angélique-Élisabeth de Mire, née en 1743, épousa Félix-Bernardin de Marguerie, Esc., Sr de Courcy, demeurant à St-Pierre-Azif, dont un fils,

Et Marie-Claire-Françoise de Mire, née le 5 juin 1748, épousa par contrat devant Me Quatr'homme, notaire à Touques, le 7 juin 1790, Alexandre du Pin du Chastel, Esc., et mourut sans postérité.

M. et Mme de Mire avaient aussi un fils, Armand-Élie-François de Mire, Esc., Sr de Sainte-Marie, qui épousa le 3 juillet 1775, Marie-Louise-Julie de Grieu-Montval (1), sœur de l'abbé de Grieu, dernier prieur de St-Himier et dont nous retrouverons plus loin la famille (N° 18).

Leur fille, Rose-Françoise-Julie de Mire, épousa son cousin Amand-Émile de Mire de Longdouet, né le 10 août 1781 ; ils laissèrent deux filles, dernières du nom, mariées à MM. des Champs de Boishébert et de Burgault.

La famille de Mire, primitivement Le Mire, fut maintenue dans sa noblesse, le 18 septembre 1668, en la personne de Antoine Le Mire, Esc., Sr de Chaumont, marié à Antoinette de Mauvoisin, et de Jacques, Sr de Mirancourt, leur fils (2).

(1) Titres originaux. Famille de Mire. Cabinet H. L. C.

(2) Maintenue de 1668, Mss.

Ils prouvèrent leur filiation depuis Martin Le Mire, bisaïeul d'Antoine, maintenu lui-même avec Jean, Sr du Buquet, son oncle, sur la paroisse de St-Philbert-des-Champs, en 1540, par les élus de Lisieux, sur le vu d'un arrêt de 1483, donné à Richard Le Mire, père de Jean.

En 1463, Montfaut avait déjà trouvé nobles Jean Le Mire à Saint-Jean-de-La-Lecqueraye et autre Jean à St-Georges-du-Mesnil (1).

Cette famille se divisa ensuite, vers la fin du XVIIe siècle, en deux branches, qui habitaient Canapville, près Pont-l'Évêque.

Pierre de Mire, Esc., Sr du Long-Douet, marié suivant contrat devant Le Jugeur, tabellion à Pont-l'Évêque, le 8 juillet 1696, à Marie de Nolent, petite-fille de Marie Corneille, sœur du grand tragique, fut l'auteur de deux branches qui se réunirent par le mariage d'Amand-Émile de Mire, arrière-petit-fils de Pierre, avec Rose-Françoise-Julie de Mire.

Quatre filles, issues de la branche du Long-Douet, entrèrent dans les familles Deuve des Valasses, Barbel de Mézières, Coquet de Genneville et de Pellegars-Colvé (2).

Quant à la famille Apparoc, dont Mme de Mire était la dernière héritière, elle est connue depuis Gueffin Apparoc, dont le petit-fils Guillaume, Esc., Sr de Sainte-Marie, fut maintenu en 1540 par les élus de Lisieux.

(1) Recherche de 1520 à 1463, Mes Bicherel. Cabinet M. L. C.

(2) Titres authentiques déjà indiqués. Minutes de Beaumarch. Généalogie Coquet, H. L. C.

Sa postérité, au degré suivant, forma deux branches, dont l'aînée entra, à la sixième génération, dans la famille de Mire, et la seconde, celle des seigneurs du Mirouet, à Tourville, s'allia, le 12 septembre 1652, en la personne d'Esther Apparoc, dame du Mirouet, à Étienne de Pellegars, Esc., dont la famille existe encore (1).

Les terres de Sainte-Marie et du Castillon, au Theil, anciennes possessions de la famille Apparoc, appartiennent actuellement à Mme Bréard, d'Honfleur.

Armes.

La famille de Mire portait :

D'azur au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.

Supports et cimier : Lions d'or.

(1) Maintenue de 1668.

La famille de Pellegars Malhortie, connue depuis Robert Pellegars, Sr de Malhortie, Psse de Touville en Roumois, gouverneur de Conches, vivant en 1772, a formé trois branches principales : celle de Malhortie, éteinte en 1768, celle de La Rivière, éteinte en 1840, et celle du Mirouet, issue d'Étienne et d'Esther Apparoc. Cette dernière s'est divisée en deux rameaux : celui de Colvé, éteint en 1834 (V. n° 27, note) et celui de Mathortie, le seul actuellement vivant en la personne de Marie-Charles de Pellegars-Malhortie, né en 1822, marié en 1848 à Léonie de Labbey-Punneley, dont il eut quatre fils et une fille.

Ce surnom de Malhortie vient de l'alliance de Robert avec la fille de Richard ou Cardot de Malhortie, Esc., Sr de La Motte.

Armes : D'azur à 2 chevrons d'or accompagnés de 3 dars en fer de lance d'argent; la pointe en bas. Supports et cimier : lions d'or (Généalogie de Pellegars. Mss. maintenue de 1668. Cabinet H. L. C.)

Et la famille Apparoc :

D'argent à la fasce de 2 traits endentée et emmanchée de sable.

Supports et cimier : levriers (1).

N° 10 (*Noble*).

M. et Mme LE COURT DE TOURAILLE
Leur fils avocat
Lequel après leur mort prit un train distingué.
2 Domestiques homme, une chaise roulante
et des cheveaux brillant pour la traîner
et tenant table ouverte à tout le grand monde

N° 17 (*Noble*).

M. et Mme LE COURT DE NOIRVAL
M. le Chevallier DE NOIRVAL
leur frère
3 Jeune Demoiselle
1 Domestique
1 Cuisinière

Cette branche de la famille Le Court (2) remonte à Me Vincent LE COURT, Sr de La Couture, huissier royal, puis « Advocat » et enquêteur en la vicomté d'Auge, demeurant à Pont-l'Évêque, anobli par lettres d'octobre 1643, avec Robert Le Court, Sr de Querrières, demeurant à Caen, son frère. Ils étaient fils de Gilles

(1) Maintenue de 1668. Cabinet H. L. C.

(2) Tout cet article est tiré de notes diverses recueillies sur les diverses branches de la famille Le Court, extraites des minutes de Beaumont, Honfleur, Pont-l'Évêque, des États civils de cette ville et des paroisses de Reux, Manneville, des gages-pleiges de Reux, d'aveux de la seigneurie de Manneville, etc. Cabinet H. L. C. Généalogie Le Court.

Le Court et de Marye Maryolle (1), Gilles Le Court descendait au 4e degré de Jehan Le Court, habitant, vers 1500, St-Pierre-du-Chastel en Lieuvin, dont cette famille Le Court paraît originaire.

Elle a donné un grand nombre de branches, dont plusieurs existent encore.

Vincent, Sr de La Couture, se maria trois fois :

Le 23 novembre 1615, à Marie Le Barbier, morte en couches en février 1620.

Avant 1632, à Marie Gamare, fille de Me Gilles Gamare (2).

Et après 1646, à Louise Le Paulmier des Catelets, qui vivait encore en 1678.

Il était mort en 1659.

Du premier lit, vint avec deux filles, dont l'une, Anne, épousa Louis de Salcède, Esc., Sr du Fresney, dont la postérité paraît avoir conservé la terre de La Couture, à Rumesnil,

Jean Le Court, Esc., Sr de Noirval, avocat enquêteur à Pont-l'Évêque, marié à Catherine Pellerin, fille aînée de Jean, Esc., Sr de Noirval, quart de fief paroisse de Manneville.

(1) La famille Maryolle ou Mariolle est une famille de robe du Pays-d'Auge ; un tabellion de ce nom vivait à Bonnebosq à la fin du XVIe siècle.

Plus tard, Ambroise-Thérèse Mariolle fut la mère du général Quantin (1759-1824), le principal auteur de la reddition des Chouans du Morbihan.

(2) La famille Gamare est ancienne à Pont-l'Évêque. — Plusieurs de ses membres sont enterrés dans l'église, dès 1484. Aux états de la ville, une ferme s'appelait, au XVIIIe siècle, le Gamarerie ; elle s'est alliée trois fois à la famille Le Court.

Leur fils, Louis-Vincent Le Court, Esc., Sr de Noirval, vicomte d'Auge, mourut en 1731, à 77 ans, ayant épousé par contrat du 16 avril 1678, déposé à Heliot, tabellion à Beaumont, le 4 décembre 1702, Agnès Le Vavasseur ; ils laissèrent deux fils :

Adrien-Louis, Esc., Sr de Noirval, marié à noble dame Anne-Catherine Ruault, dont 3 filles : Vincente-Jeanne, mariée en 1742 à Charles d'Aumesnil, Esc., demeurant à Caen ; Agnès, mariée en 1750 à Esprit de Piperey, chevalier, Sr de Marolles, conseiller au Parlement de Rouen, morte à Pont-l'Évêque en 1798, et Anne-Louise-Constance Le Court, sans alliance ;

Et Jean-Philippe Le Court, chevalier de Noirval, mort à Pont-l'Évêque à 64 ans, le 15 janvier 1748 (1).

Ce sont ces personnages qui figurent plus haut au n° 17.

Du second lit de l'enquêteur naquirent, avec trois autres enfants morts jeunes, deux fils :

L'un Philippe Le Court, Esc., fut seigneur de Presles ou Prelles et Bolscourt, et épousa Élisabeth Pellerin, sœur de Catherine ; au degré suivant, sa postérité se divisa en deux branches, dont l'une, celle de Prelles, s'est éteinte à la fin du XVIIIe siècle ; quant à celle de Bolscourt, la dernière du nom, Eulalie Le Court, s'est mariée, avant 1804, à M. Berard, du Havre, et a laissé deux fils.

Et l'autre fils, Robert Le Court, Esc., Sr des Tou-

(1) Remarquons ici l'ancien usage de la noblesse normande de donner ce titre de chevalier au fils aîné, du vivant du père, et ensuite au deuxième fils.

railles, paroisse de St-Eugène, épousa Anne Le Barbier.

Leur fils unique, Me François-Jacques Le Court, Esc., Sr des Tourailles, conseiller du roi, lieutenant du Vicomte de Roncheville, épousa noble dame Marie de Rivière ; elle mourut à Pont-l'Évêque en 1745, et lui en 1747 (1).

Ils eurent pour fils Me Louis-Augustin Le Court, Esc., Sr des Tourailles, avocat au Bailliage d'Auge, né en 1701, mort sans alliance vers 1775, et dont la succession fut recueillie par ses cousins des autres branches.

Ils figurent tous sous le n° 10.

Nous retrouverons sous le n° 14 leur fille mariée à Jean-Antoine de Hébert de Bailleul.

La terre de Noirval, passée par alliance de la famille de Piperey dans celle des Champs de Boishébert, a été achetée vers 1840 par M. Leproux ; celle de Prelle, située à St-Himer, appartient actuellement à Mlle Bloche.

M. et Mme de Noirval habitaient, à Pont-l'Évêque, la

(1) La famille Ruault porte pour armes : d'argent, au lieu de sable ; elle fut maintenue en 1667, elle s'est alliée à la famille de Serres. (Généalogie de Bouquetot. Cabinet H. L. C.)

Et la famille de Rivière fut anoblie pour services par lettres d'avril 1653, en la personne de Thomas, Sr du Taillis Baudrieu, et de Michel, sr de Longchamp, enfants de Barthelemy. Mme Le Court était fille de Jean de Rivière, Esc., sr des Champs, et de Françoise Pellerin de Noirval. Armes : de sinople à trois trèfles d'or au croissant d'argent en cœur. (Table des édits de noblesse. Mss. n° 917 et minutes de Beaumont.)

maison actuellement occupée par M. Le Goueslier d'Argence.

Et M. et Mme des Tourailles, celle actuelle de Mme Bordeaux-Desbarres, près le pont du Moulin, à droite en allant vers Caen.

Armes.

D'hermines à trois quintefeuilles de gueules (aliàs de pourpre), 2 et 1.

Supports et cimier : licornes d'argent.

Le cachet relativement moderne de M. Le Court de Bolscourt, dernier du nom, porte une couronne de marquis et l'écu est soutenu de deux lions, l'un debout et l'autre couché ; c'est cet écusson qui est reproduit sur la grande vitre du chœur de l'église Notre-Dame du Havre.

N° 11 (*Noble*).

M. et Mme LE TERRIER
6 grands enfants chez eux, dont 3 demoiselles
et le fils chevallier
1 Domestique — 1 Servante
1 Cheval.

La famille Le Terrier est étrangère au pays d'Auge. Elle fut maintenue dans sa noblesse sur la paroisse d'Equainville, élection de Pont-Audemer, le 20 octobre 1666, en la personne de Jacques Le Terrier, fils d'Hélie, et petit-fils de Louis, Esc., Sr d'Equainville, par acquisition du mois de novembre 1596.

Ce dernier avait épousé Anne de Thieuville, et leur fille Colombe se maria, par contrat du 17 février 1636, à Isaac de Costard, Esc., s^r des Rouillards.

Jacques et Élie Le Terrier, Esc., frères de Colombe, assistent à ce contrat (1).

Brice Le Terrier était mort en 1540 ; sa veuve, qui habitait Fatouville, fit défaut et fut assise à la taille par les élus de Lisieux (2).

Me François-Charles Le Terrier, Esc., avocat au Bailliage d'Auge, dont il est ici question, mourut à Pont-l'Évêque le 25 janvier 1745, à 73 ans (3).

Il avait épousé, avant 1707, Madeleine de Dramard.

Leur postérité était représentée, au commencement de notre siècle, par :

Élie-Jean-Robert Le Terrier de Mennetot, Esc.

Jacques-Joseph-Pierre Le Terrier, marié à Jeanne-Victoire de Pellegars, née en 1768, fille de Jean-Baptiste-Léon de Pellegars Malhortie, Esc., s^r de Colvé, et d'Angélique-Élisabeth de Mire (4).

Ils étaient représentés en 1838 par leur fils Alfred-Joseph-Léon Le Terrier, Esc.

Anne-Perrine-Élie Le Terrier, mariée à Émery-Jean-Laurent, baron Gentil.

Et Marie-Anne-Élisabeth Le Terrier, mariée à Pierre-Joseph-Néron Vertpré, dont postérité (5).

(1) Dictionnaire de l'Eure et Généalogie de Costard, Mss., Cabinet H. L. C.

(2) Recherche des Élus de Lisieux 1540. Mss. in-f°.

(3) État civil de Pont-l'Évêque. — Notes de M. l'abbé Richard.

(4) Généalogie de Pellegars. Mss.

(5) Journal le Pays d'Auge, 12° 7 nov. 1839.

De nos jours, M. Le Terrier de Clairemont a épousé, vers 1840, Mlle du Four de Quetteville, sœur de MM. Albert et Gaétan de Quetteville et de Mme Frédéric de Postel ; dont une fille, mariée à M. de Boisberranger (1).

Quant à la famille de Dramard, à laquelle appartenait Mme Le Terrier, elle fut anoblie par lettres de noblesse de décembre 1610 en Aimé de Dramard, bourgeois de Troyes, mari de Claude du Chassin, « damoiselle » (2), et en Pierre de Dramard, son frère, s^r de Gonneville-sur-Dives, marié le 7 avril 1611 à Anne de Chéron du Fresney.

Ce dernier fut père de Guillaume de Dramard, Esc., s^r de Gonneville, Beuzeval et Mannetot, qui, de son mariage avec Marie des Hayes, eut Tanneguy, Esc., s^r de Gonneville, maintenu avec Robert, son frère, le 10 mars 1668 (3).

Cette famille habite encore actuellement le château de Dramard, à Gonneville-sur-Dives ; un de ses membres est un peintre distingué.

L'emplacement de la maison habitée par M. et Mme Le Terrier est actuellement occupé par la Gendarmerie (4).

(1) Généalogie de la famille de Postel et familles alliées. Mss. Cabinet H. L. C.

(2) En Champagne, la noblesse se transmet par les femmes à leurs maris et à leurs enfants : C'est ce qu'on appelle la noblesse utérine, qui existe aussi sous la descendance des frères de Jeanne d'Arc (V. La Roque, Traité de la Noblesse, passim.)

(3) Maintenue de 1668, Mss. in-f°.

(4) Plan de 1758.

Armes.

La famille Le Terrier porte :

D'azur à 3 pals engrelés d'or, au chef cousu de gueules chargé de 3 étoiles du second émail ;

Et la famille de Dramard :

De gueules au lion d'or rampant sur un épieu en bande d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, 2 et 1.

Supports et cimier : levrettes d'argent.

N° 12 (*Noble*).

M. et Mme DE BERNIÈRE.
5 Enfants petits.

Brillante représentation, même table ouverte
deux superbes domestiques

1 Femme de chambre, 1 Gouvernante des enfants
1 Bonne Cuisinière

deux beaux Cheveaux de monture

Une belle chaise de poste et une chaise à porteur
et par suite un carosse.

Pierre DE LA ROCQUE, Esc., sr de Bernières, lieutenant général du Bailliage d'Auge, mourut en 1772 (1).

Il avait épousé, à Tourgeville, le 14 février 1736 :

Jeanne-Esther DE HEBERT DE BAILLEUL, dont nous retrouverons plus loin la famille (nos 13 et 14).

Pierre-Philippe-Gille-Alexandre de La Rocque, leur fils aîné, né à Pont-l'Évêque le 17 avril 1740, Esc., sr de Bernières et Surville, lieutenant général du

(1) État civil de Pont-l'Évêque. Notes de l'abbé Richard.

Bailliage d'Auge, épousa Charlotte-Félicité de Brévedent d'Ablon (n° 25).

André-Hercule de La Rocque naquit le 13 juillet 1742.

Félix-Hippolyte de La Rocque de Brilly, Esc., mourut en 1817, président du Tribunal civil de Pont-l'Évêque.

De son mariage avec Marie-Louise-Élisabeth Marquier de Dampierre, il laissa deux fils, morts, l'un en 1845, sans postérité, et l'autre en 1860, sans postérité légitime (1) ;

Reine-Élisabeth de La Rocque, née à Pont-l'Évêque le 3 juillet 1743,

Et Marie-Esther-Félicité de La Rocque de Bernières, qui épousa en premières noces Aimé-Jacques-Louis-Claude du Four, Esc., s^r de La Thuillerie, et fit, le 20 septembre 1775, sommation à sa mère de consentir à son deuxième mariage avec Nicolas de Cormeilles, Esc., s^r du Vieux-Bourg, lieutenant de cavalerie (2).

Cette famille de La Rocque (aliàs de La Roque), appelée à Pont-l'Évêque par des charges, habitait auparavant les environs de Lisieux.

Gilles de La Rocque, Esc., conseiller et secrétaire du roi, s^r des Noyers et du Mont-de-la-Vigne, seign^r et patron de Monteille-en-Auge, père de Pierre qui nous occupe, avait épousé Charlotte de Jort de L'Épiney.

(1) Ce dernier, Félix-Alexandre-Dominique de La Rocque de Brilly, a laissé deux filles naturelles mariées : l'une à MM. Bourdais et Moyer, et l'autre à M. d'Anglure d'Autricourt (minutes de Pont-l'Évêque).

(2) Minutes de Beaumont. (J. B. Féral).

La famille paraît originaire de l'élection de Vire, car elle y fut maintenue le 16 avril 1667 comme possédant les terres du Menillet, La Lontière, Le Chesne et Bernières.

Ce rapprochement permet de croire que le célèbre généalogiste et écrivain Gilles-André de La Roque, s^r de La Lontière, appartiendrait à cette famille.

Jean de La Roque avait été maintenu par Montfaut en 1463, même élection de Vire (1).

C'est Pierre de La Rocque qui fit bâtir l'hôtel de Brilly, habité par sa famille et devenu de nos jours celui de la sous-préfecture (2).

Cet édifice, d'une architecture remarquable, situé au centre de la ville, précédé d'une cour d'honneur et ouvrant sur un vaste jardin, est, non seulement par son apparence extérieure, mais par ses appartements qui ont conservé leurs belles tapisseries, absolument en harmonie avec ce que notre manuscrit nous dit de la manière de vivre de ses habitants, qui, par leur position et leur fortune, étaient alors les premiers dans Pont-l'Évêque (3).

Armes.

D'azur à trois fasces d'argent aliàs d'azur au rocher d'or, surmonté d'un croissant d'argent.

(1) Recherches de 1666 et de 1463.

(2) Plan de 1758.

(3) MM. de Brilly vendirent cet hôtel au département du Calvados, par acte devant Maheut, notaire à Caen, 31 décembre 1839. (Collection du Pays-d'Auge, 1840. N° 8).

N° 13 (*Noble*).	N° 14 (*Noble*).
Mme DE BAILLEUL.	M. et Mme DE BAILLEUL.
Belle-mère de Mme de Bernière.	1 Petit domestique de représentation.
Une Fille à deux mains.	Une Fille de cuisine.

Noble dame Esther DU MONT, demeurant à Pont-l'Évêque, veuve de Messire Jean-Joachim-Pierre DE HÉBERT DE BAILLEUL, Esc., n'était pas la belle-mère de Mme de Bernières, mais bien sa mère.

Son mari l'avait épousée en secondes noces, et elle était veuve le 14 octobre 1735 (1).

Il fut parrain en 1724, avec Mme Bicherel, née de Semilly (N° 8), de la grosse cloche de l'église St-Michel.

D'un premier mariage, M. de Bailleul avait eu messire Jean-Antoine de Hébert, Esc., sr de Bailleul, major de la côte de Villers, marié à Anne-Madeleine Le Court des Tourailles (N° 10).

Ce sont eux qui figurent ici.

Ils eurent un fils mort en bas-âge avant eux (2);

Messire Pierre-Ambroise de Hébert de Bailleul, prê-

(1) Minutes de Beaumont (Hérou).

(2) État civil de Pont-l'Évêque. Minutes de Beaumont (Dufresne, 1793).

tre administrateur de l'hôpital, demeurant à Pont-l'Évêque, le 4 octobre 1736 (1),

Et dom Joachim de Hébert de Bailleul, bénédictin, faisant à la même époque partie du prieuré de Beaumont-en-Auge (2).

La famille de Hesbert ou Hébert a pour auteur commun Martin de Hesbert, s^r de Boullon, paroisse du Fournet, élection de Lisieux, marié à Marie Lejumel et anobli sans finances par lettres du roi Henri II, en mars 1548 (3).

Jean de Hesbert, fils de Martin, eut deux fils, tiges des deux branches de cette famille :

Celle de Boullon, issue de Jean de Hesbert et de Catherine de Graindorge, existait encore en 1817 en la personne de Louis-Constant de Hébert de Boulon, Esc., demeurant à Trousseauville (4);

Et celle de Bailleul, descendue de Renault, marié à Madeleine Crevin, et à laquelle appartenaient les personnages qui précèdent.

Cette famille fut maintenue dans sa noblesse le 13 février 1668.

Quant à la famille du Mont, à laquelle appartenait Mme de Bailleul, la mère, elle a possédé la terre de la Barbarie, à St-Étienne.

(1) Minutes de Beaumont (Queroult).

(2) D° Passim.

(3) Table des Édits de Noblesse normande, Mss. in-8°, n° 74.

(4) Maintenue de 1668, Mss. p. 29. Minutes de Beaumont. (Follebarbe).

Armes.

La famille de Hébert porte :

D'argent à 2 fasces de gueules à la bande aussi de gueules brochant sur le tout et chargée de trois besants d'or ;

Et la famille du Mont :

D'argent à la fleur de lys de gueules.

N°s 15 et 16. (*Nobles ou vivant noblement*).

M. LE DIRECTEUR DES AIDES.

Un Domestique de représentation, une Cuisinière.

Du nombre, le père de M. Le Maçon de Saint-Amand.

M. LE RECEVEUR DES AIDES.

Une Servante.

Les désignations de ces deux numéros paraissent s'appliquer à une série de fonctionnaires qui se succédèrent dans ces emplois à Pont-l'Évêque pendant un certain temps après 1742.

Il serait peu intéressant d'en rechercher le nombre et les noms.

Notons seulement que le chevalier Masson de Saint-Amand fut préfet de l'Eure au commencement du siècle, de 1800 à 1805, et a laissé un ouvrage intéres-

sant, les essais historiques et anecdotiques sur l'ancien comté, les comtes et la ville d'Évreux (1).

Son fils, Armand-Narcisse Masson de St-Amand a également écrit un ouvrage historique sur la Normandie (2).

N° 18 (*Noble*).

M. DE GRIEU DE BEAUMOUCHEL.

Un Domestique.

Une espèce de Dame de charge (3).

Une Cuisinière.

Messire Nicolas DE GRIEU, chevalier, seig^r de Beaumouchel, major et commandant de la ville de Pont-l'Évêque, était mort sans postérité en 1754 (4).

Il était fils de Messire Jean de Grieu, chevalier, seig^r de Beaumouchel, et de Marie-Jeanne Ferey, qui était veuve et habitait St-Pierre-de-Touques en 1696 (5).

Il laissa pour seul héritier à ses propres paternels,

(1) 2 vol. in-8°, imp. Ancelle, à Évreux, 1813-1815.

(2) Frère : Manuel du Bibliographe Normand, II, p. 289.

(3) Elle s'appelait Marguerite Bréard et M. de Grieu lui légua 100 fr. de rente viagère.

(4) Il vivait encore le 14 mars 1753. — Réglement S. S. P. de la SS^on. — Archives de la Société historique de Lisieux et notes de M. Le Court père.

(5) Minutes de Beaumont : Ils figurent en 1679, à la Charité de Tourgeville : elle était fille de M. Michel, conseiller du roi, Esc., et nièce de Pierre Ferey, curé de St-Arnoult, en 1671 (Martyrologe de la Charité de Tourgeville, par M. Ch. Vasseur.)

Messire Joseph-Laurent de Grieu, son cousin au septième degré, chevalier, marquis de Fontenelle et Grandonet, que nous retrouvons plus loin.

Cette famille de Grieu, une des plus nombreuses et des plus considérables du Pays-d'Auge, a pour auteur Gilles de Grieu, anobli en avril 1467, moyennant 30 écus d'or (1).

Sa postérité, maintenue dans sa noblesse en 1484, 1540 et 1668, a formé diverses branches.

Celle des premiers seigneurs de Grandouet, aînée de la maison et actuellement seule existante, qui a produit douze générations depuis Jean de Grieu, fils aîné de Gilles, qui épousa Colette Bazin, nièce de Thomas, évêque de Lisieux, et fut avocat en la vicomté d'Auge.

Cette branche, entrée par le mariage de Nicolas de Grieu, Esc., s^r de Paperotte et de La Fontaine, avec Marie de Gruville, célébré le 12 juillet 1626, en possession de la terre d'Estimauville en Caux (qu'il ne faut pas confondre avec celle située à St-Arnoult-en-Auge), en a pris le nom et est actuellement représentée par MM. Arthur-Adrien-Gaston et René-Louis-Adolphe de Grieu d'Estimauville, et par trois filles, dont une a épousé M. Émile-Abraham de Vauquelin de La Brosse.

Adrien de Grieu, marié en 1606 à Marie Morin, et Jean de Grieu, marié à Marguerite de Betteville, issus de cette branche, ont formé les rameaux, actuellement éteints, de Belmare et de La Cour du Bosc.

Jean de Grieu, lieutenant au bailliage d'Auge, petit-fils de Jean et marié à Marie ou Isabeau, dame d'Esti-

(1) Recherche des Élus de Lisieux, 1540, Mss.

mauville, paroisse de St-Arnoult-en-Auge (1), a formé le rameau des seigneurs d'Estimauville, d'où sont issus ceux de Beaumouchel et de Grandouet : le premier s'est éteint en la personne de notre Nicolas, et le second en celle de Joseph-Laurent, dont les deux filles sont entrées dans les maisons d'Estièvre de Trémauville et d'Erneville (N° 25). Mme de Trémauville est l'aïeule de M. le marquis de Beaucourt, si connu par ses travaux historiques et son zèle pour l'organisation de la Société Bibliographique, dont il est le fondateur.

La branche de Montval et Saint-Gilles, issue de Hélie de Grieu, second fils de Jean et de Colette Bazin, s'est éteinte au huitième degré en 1836, en la personne de Louis-Charles de Grieu, dernier prieur de St-Himer, membre de l'Assemblée constituante, et dont la sœur avait épousé M. de Mire (N° 9).

Enfin, la branche des seigneurs de St-Aubin-le-Vertueux et de Noiseau venue de Gabriel de Grieu, Esc., fils cadet de Gilles l'anobli et époux de Christine Bellenger, dame de Saint-Aubin, s'est éteinte au dixième degré, à la fin du siècle dernier, après avoir produit plusieurs conseillers au Parlement de Paris et un prevôt des marchands en 1612 (2).

(1) Cette famille, originaire du Pays de Caux, a donné son nom à une rue du Havre : elle posséda jusqu'au milieu du XVIIIe siècle la vavassorerie de Monceaux ou Estimauville, à Trouville, et un de ses membres fut général à la 1re révolution, et se faisait appeler Desmarres d'Estimauville. Armes : de gueules à trois merlettes d'argent (Notes de MM. de Neuville et de Grieu).

(2) Généalogie de la famille de Grieu, Mss. Cabinet H. L. C. Notes

Une autre famille de Grieu fut anoblie en décembre 1654 en la personne de Jean, bourgeois de Rouen, s^r de Launey, à Saint-Pierre-de-Cormeilles ; elle portait : d'argent au chevron de gueules accompagné de trois grues émaillées de sable (1).

M. de Grieu de Beaumouchel, qui a donné cet article, demeurait dans une maison démolie il y a une vingtaine d'années et rebâtie à l'alignement actuel par M. Legrand, près le pont des Chaînes, à gauche en allant vers Caen, entre les propriétés de M. Flon et Leperdrieux. Nous avons encore, sur la façade de l'ancienne construction, l'écusson en bois sculpté aux armes de Grieu, qui fut remis à Mme de Vauquelin, lors de la démolition.

Armes.

La famille de Grieu portait pour armes :

D'argent à 3 grues de sable.

Supports et cimier : Licornes d'argent.

La branche de Paperotte, issue de celle d'Estimauville, fut maintenue en 1667 avec d'autres armes :

De sable à 3 grues d'argent, leurs vigilances d'or (2).

de M. de Grieu d'Estimauville. — Chartrier de la famille Sandret de Trianon. Id. — Borel d'Hauterive, Annuaire de la Noblesse.

(1) Table des Édits d'anoblissement. Mss. n° 973 et notes de M. Réautey.

La terre d'Estimauville apportée à la branche de Paperotte par Marie de Gruville était située paroisse de Toussaint en Caux ; la sœur aînée de Marie avait épousé Charles de Grieu (Papiers de famille de la branche d'Estimauville).

(2) La Vigilance est un petit caillou rond que la grue héraldique tient dans sa patte levée.

N° 19 (*Noble*).

M. et Mme DE BLANVILLE,
Receveur des Tailles.
2 Domestiques de representation.
1 Femme de chambre. — 1 Gouvernante d'enfants.
Chaise roulante et Cheveaux.

Messire Michel DES LANDES DE BLANVILLE, chevalier, seigr et patron de Saint-Melaine, La Gourlande, Courmartin et autres lieux, conseiller du Roi, receveur ancien et alternatif des Tailles en l'élection, mourut à Pont-l'Évêque, le 16 septembre 1748, à 76 ans.

Il avait épousé Marguerite Chauffer, fille d'Isaac et de Renée Fontaine, que nous retrouverons plus loin (N° 22).

Leur neveu, Messire Louis des Landes de Blanville, Esc., sr de Presles, sr et patron de Sainte-Melaine, vivait le 31 octobre 1757 (1), et sa fille épousa M. de Montpinson.

Au commencement du XVIIIe siècle, la terre de St-Melaine, près Pont-l'Évêque, appartenait à M. Voisin de Neubosc (2).

Nous ignorons comment elle passa dans la famille des Landes, où elle resta jusqu'à la Révolution ; elle fut ensuite vendue à M. Labbey, puis morcelée.

(1) Acte devant Varin, tab. à Pont-l'Évêque. Notes de M. Le Court, père.

(2) État des fiefs. Mss.

Cette famille des Landes ne figure pas dans la recherche des Élus de Lisieux en 1540, ni dans la maintenue de 1668 pour la vicomté d'Auge.

Elle habitait alors l'élection de Domfront et y possédait les terres de Blanville et de La Heuserie ; elle fut maintenue dans sa noblesse en 1667 ; il est probable qu'elle avait été appelée à Pont-l'Évêque par des charges.

M. et Mme de Blanville possédaient l'ancien manoir seigneurial de St-Melaine.

Ils habitaient à Pont-l'Évêque la maison actuellement occupée par M. Ozanne, notaire, achetée le 6 août 1736, de M. Le Diacre de Martinbosc ; elle fut revendue par leur fils le 8 mars 1755, à M. Labbé de Gonneville (1).

Armes.

D'azur au chevron d'or (2).

N° 20 (*Noble*).

M. et Mme LEGOUELIER DE MONTCAREL.

2 fils et une fille.

1 Servante.

Messire Antoine-Jacques LE GOUESLIER, Esc., sr DE MONTCAREL, fils d'autre Antoine-Jacques et de Margue-

(1) Minutes de Pont-l'Évêque. — Notes de M. Le Court père.

(2) Maintenue de 1667.

rite-Catherine Faulcon, avait épousé en premières noces Madeleine Le Brun, dame de Putot.

Il en eut une fille Marie-Madeleine Le Goueslier de Montcarel Putot, mariée à Pont-l'Évêque, le 7 février 1764, à Charles-Louis Labbey, Esc., s^r de Druval, et mourut la même année (1).

Devenu veuf, M. Le Goueslier se remaria à noble dame Marguerite Rivière, qui mourut le 7 octobre 1780, et lui, à 54 ans, le 26 juin 1747 (2).

Ils eurent deux fils, dont l'un fut :

Jean-Jacques Le Goueslier, chevalier, s^r de Montcarel (3), gentilhomme ordinaire de la Reine, demeurant à Versailles en 1785.

La branche de Montcarel s'est éteinte à Lisieux au commencement de ce siècle en une demoiselle Le Goueslier, restée sans alliance.

Cette famille descend de Jean Ier Le Goueslier, anobli par la charte des francs-fiefs en 1471, moyennant cent écus d'or, comme possesseur du fief de Beaumont-Betheville et Criquebeuf-sur-Mer ; il était fils de Michaut Le Goueslier.

Jean II, Guillaume, Pierre et autre Pierre Le Goueslier furent maintenus à Cricquebeuf par les élus de Lisieux en 1540 (4).

Jacques Le Goueslier, petit-fils de Jean II, épousa

(1) État civil de Pont-l'Évêque. — Notes de l'abbé Richard.

(2) État civil de Pont-l'Évêque. — Notes de l'abbé Richard.

(3) Minutes de Beaumont.

(4) Les détails qui précèdent sont tirés de la Recherche de 1540, Mss.

Jeanne Rioult, dame du Valdor ou Vaudoré, à Bonnebosq.

Ils eurent deux fils :

Hamon, l'aîné, Esc., s^r du Valdor et du Buisson, à St-Étienne-la-Thillaye, marié à Marie Malet, dame d'Argence, à Clarbec, auteur de la branche d'Argence, actuellement représentée au VIIe degré par Achille-Léon Le Goueslier d'Argence, né en 1800, resté seul de six fils et veuf avec une fille mariée à M. de Pitti-Ferrandi, d'Estelle-Aglaé Le Danoys de Trouville, et le dernier de sa maison (1).

Charles Le Goueslier, Esc., s^r de St-Étienne-la-Tillaye, second fils de Jacques, épousa Françoise Le Liquerre et fut le bisaïeul de celui qui nous occupe.

Les représentants des deux branches furent maintenus dans leur noblesse le 28 novembre 1668.

La terre d'Argence, à Clarbec, est sortie de la famille Le Goueslier par le mariage de Marie-Isidore Le Goueslier d'Argence, tante du représentant actuel, avec Jean-Baptiste Roussel Le Pré-Dupart ; elle est restée dans cette dernière famille (2).

(1) M. d'Argence avait un fils, Théodore-Oscar Le Goueslier d'Argence, dont les brillantes études de droit faisaient prévoir un avocat et un jurisconsulte distingué. Officier de mobiles, il mourut à Mézidon, en janvier 1871, à l'âge de 25 ans ; cette perte fut vivement sentie dans notre contrée : Nous sommes heureux de rendre ici cet hommage à la mémoire d'un de nos contemporains.

(2) Ce qui précède est tiré de la généalogie de la famille Le Goueslier, dressée sur titres originaux ; les minutes de Beaumont et les renseignements fournis par M. le vicomte L. de Neuville.

M. et Mme Le Goueslier de Montcarel habitaient l'ancienne maison de M. Oriot, actuellement à M. Lellitée, entre la librairie Hermon et la maison Alix, Grande-Rue, à gauche en allant vers Caen ; cette propriété fut vendue à M. Guesnel, avocat, par Jean-Jacques Le Goueslier de Montcarel, par contrat devant Feral, tabellion à Beaumont-en-Auge, le 28 mars 1771.

Armes.

D'azur à 3 molettes d'or.
Supports et cimier : Lions d'or (1).

N° 21 (*Nobles*).

M. et Mme LEPRÉVOST. — Mlle LE DOUCET, leur tante.
2 Domestiques de représentation.
Une Femme de chambre, une habile Cuisinière.
2 Jolis cheveaux de monture.
Et par suite Carosse, Litière, Chaise à porteur.
Même une jolie Vinaigrette (2).

Voilà certainement des gens les mieux servis et les mieux portés de la ville ! Il n'y manque que les deux superbes domestiques et la belle chaise de poste de M. le lieutenant du bailliage, et ce serait complet !

(1) Maintenue de 1668. Mss. p. 62. Pour les armes de la famille de Rivière. V. N° 10.

(2) Voiture légère.

Messire Philippe Le Prevost, sr et Patron de Cremainville, Argentelles et autres lieux, conseiller du roi, vicomte d'Auge et de Roncheville, épousa, nous l'avons dit, à Pont-l'Évêque, le 18 janvier 1746, noble demoiselle Françoise de Varin (N° 7).

Il était fils de Messire Jacques Le Prevost, Esc., sr de Viette, aide-major dans la compagnie des chevau-légers du roi, et noble dame Geneviève Le Doulcet, morte à l'époque de ce mariage (1).

Il fut le dernier lieutenant général du vicomte d'Auge, — ou le vicomte d'Auge, comme on dit plus volontiers, cette charge ayant été supprimée en 1749.

Philippe Le Prévost descendait de Robert, sr de Granchamp, baron de St-Julien-le-Faucon, avocat général en la cour des aides de Normandie, marié à demoiselle Du Moncel de Richemont, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1667.

La preuve faite alors par ce dernier remonte à autre Robert, son bisaïeul (2).

La recherche des Élus de Lisieux ne mentionne pas cette famille, dont deux autres branches furent maintenues en 1666 et 1668 dans la généralité de Caen et Élection de Falaise.

Quant à la famille Le Doulcet, elle a pour auteurs Michel, sr de Clouay, fils d'autre Michel de la vicomté de Bayeux, anobli moyennant finance en novembre 1578 (3).

(1) État civil de Pont-l'Évêque. Notes de l'abbé Richard.

(2) Maintenue de 1668, in-f°, p. 66, et Recherche de Chamillart.

(3) Table des Édits de noblesse. Mss. N° 206.

Plusieurs de ses membres occupèrent des fonctions administratives et judiciaires à Pont-l'Évêque.

En 1581, M. Adrian Le Doulcet était lieutenant en la vicomté d'Auge (1). Sa fille Françoise épousa François Eude, Esc. (N° 27).

M. et Mme Le Prevost habitaient la maison actuellement occupée par M. Bertot, notaire, Grande-Rue, à gauche en allant vers Caen (2).

Armes.

La famille Le Provost portait :

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses de même et en tête d'un épervier, aussi d'or, fondant sur une perdrix d'argent.

Supports et cimier : Lions d'or (3).

Et la famille Le Doulcet :

D'argent à la croix florencée de sable, chargée en cœur d'une coquille d'or.

N° 22 (*Noble*).

M. et Mme CHAUFFER DE FLEURIGNY.

3 enfants : 2 Garçons et une Fille.

4 Domestiques dont deux du Parlement. — Un Coché.

1 Cuisinier, 1 Femme de chambre, 1 Lavandière.

Carosse et Cheveaux.

Messire Jean-Joseph CHAUFFER, Esc., sr de St-Martin,

(1) État civil de Pont-l'Évêque. — Notes de M. Le Court père, Minutes de Pont-l'Évêque, 20 avril 1638.

(2) Plan de 1758.

(3) Maintenue de 1668. Mss.

conseiller ordinaire en la chambre des comptes, aides et finances de Normandie, et à cause de noble dame Charlotte DE NOLLENT, son épouse, chevalier seigneur du noble fief, terre et seigneurie de Lepiney et Fleurigny, à Touques, habitait Pont-l'Évêque, en 1742, avec sa famille (1).

Il était fils de M. Isaac Chauffer, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Pont-l'Évêque, en 1687, et de Renée Fontaine (2).

La famille Chauffer, absolument roturière avant celui qui nous occupe, paraît originaire de Touques ou de St-Martin-aux-Chartrains.

Isaac-Joseph Chauffer acquit, par contrat devant les notaires d'Honfleur, le 4 avril 1748, la terre et seigneurie de Toutlaville, à St-Martin.

Sa postérité se divisa en trois branches, toutes actuellement éteintes.

Celle de Lepiney, qui posséda la terre de Toutlaville et prit le nom de St-Martin et de Morainville, éteinte en la personne d'Aglaé Chauffer de Saint-Martin, mariée à Marie-Frédéric des Champs de Boishébert, morte récemment laissant des enfants (3).

Celle de Toutlaville, qui posséda les terres de Lepiney et Fleurigny, à Touques, et dont les héritières sont entrées, au commencement du siècle, dans les familles Bessières de La Jonquière, Ravent et Dubeaux.

(1) Aveu de la terre de Fleurigny. Copie Cabinet H. L. C. 1736.

(2) État civil de Pont-l'Évêque. Notes de l'abbé Richard.

(3) M. Chauffer de Saint-Martin, dernier du nom, possédait une fort belle bibliothèque acquise, en 1853, lors de sa mort, par M. Le Court père, et d'où viennent beaucoup des livres qui nous appartiennent.

Et celui de Barneville, dont un rameau a fini en Alexandrine-Amédée Chauffer de Barneville, mariée à Alexandre Naguet de Saint-Georges, Esc., aïeuls de Mme la marquise de Croix, née de Pieffort, et l'autre a eu pour dernier représentant, Catherine-Émilie Chauffer de Barneville, mariée d'abord à M. Dieudonné, puis à M. Angot, avocat à Pont-l'Évêque (1).

A cette famille appartenait encore François-Gabriel Chauffer, Esc., sr des Hommes ; mort au commencement du siècle et marié à Cécile de Brévedent d'Ablon (No 25).

La maison de Nollent, alliée à cette famille Chauffer, compte parmi les plus nobles et les plus anciennes de la province, car elle y est connue depuis Raoul de Nollent, dont le fils Guillaume, marié à Isabeau de Tancarville, fit son testament en 1170.

Elle est actuellement éteinte en ligne masculine.

Charlotte de Nollent, mariée à Isaac-Joseph Chauffer, appartenait à la branche des seigneurs de Trouville, rameau de Fleurigny, et descendait d'Hélie de Nollent et de Jeanne de Harcourt, mariés en 1584 (2).

M. Isaac-Joseph Chauffer habitait, avec sa famille, la maison où se tient actuellement le bureau de bienfaisance de Pont-l'Évêque et qu'on appelle la « *Maison Montpensier* », parce qu'on croit généralement qu'elle a appartenu à la grande Mademoiselle.

C'est ici l'occasion toute naturelle d'établir la fans-

(1) Généalogie Chauffer. Mss. Cabinet H. L. C.

(2) Généalogie de Nollent, dressée par M. le marquis de Mauduit. Mss. Cabinet H. L. C. et minutes de Beaumont.

seté de cette tradition locale, et nous sommes heureux de la saisir.

Mais nous demandons au lecteur de céder ici la place à une plume mieux trempée que la nôtre, à celle d'un homme dont nous sommes fier de porter le nom et de rappeler le souvenir, parce qu'il nous a précédé dans ces études locales, qui sont dues pour la plupart aux précieuses notes qu'il nous a laissées, et dont la mort a glacé la main au moment où il tenait encore cette plume pour combattre une mesure qu'il regardait comme fâcheuse pour la ville qu'il a habitée pendant plus de 60 ans (1).

« Un mot sur cette maison, si vous le voulez bien : « On croit généralement — on l'a même imprimé — « qu'elle a appartenu à *Mlle de Montpensier, la grande* « *Mademoiselle*, qui, comme on sait, était dame d'*Auge*. « Eh bien ! il n'est pas douteux qu'on se trompe en « celà.

« En ma qualité de *dénicheur*, non plus de *vieux ba-* « *huts*, la mode s'en passe, et d'ailleurs on ne chante « plus guère de nos jours (2), en ma qualité donc de « dénicheur de Vieux papiers, j'en ai trouvé d'authen- « tiques qui ne disent pas du tout que la maison dont « je parle ait appartenu à *Mademoiselle*, et prouvent, « au contraire, qu'elle avait une qualification beau- « coup plus modeste que celle de maison princière.

(1) C'est au moment où il venait d'écrire une protestation contre la création du canton de Trouville, que M. Le Court tomba malade pour ne plus se relever.

(2) Allusion à une réponse faite par le Dr Joly à la chanson : « L'Entrée de saint Yves en Paradis. »

« On voit, en effet, dans un contrat passé, en 1710, « devant les notaires de Pont-l'Évêque, qu'elle fut « vendue par M. Cheron du Fresney à M. Chauffer, et « pour ne laisser aucun doute dans les esprits sur ce « point, j'en transcris ici la désignation, prise sur l'acte « même :

« Une maison située en la paroisse de Pont-l'Évêque, « consistant en cave et caveaux, cuisine à côté de la- « dite cave, salles, chambres et cabinets à côté et « greniers au-dessus; écurie, joignant lesdits lieux « qui sont bâtis de briques et pierre de taille, couverts « d'ardoises et de plomb. Cour devant ladite maison; « jardin au derrière d'icelle, *laquelle maison était « anciennement appelée* : Le Batiment du Fresney, bor- « née en sa totalité d'un côté par le pavé du roi en partie, « et en l'autre partie les représentants Coquet, prêtre, « et d'autre bout le Mort-Buit ou la Petite-Rivière. » (1)

« L'année 1710 n'était pas si loin de l'époque où « avait vécu Mlle de Montpensier, pour qu'on eût pu « substituer le nom de Bâtiment du Fresney à celui de « l'hôtel de cette princesse.

« Tout cela est-il assez clair et que devons-nous en « dire ?

« Rien de plus, si ce n'est qu'il ne faut pas toujours « ajouter aux traditions une confiance aveugle. » (2)

Disons, de notre côté, qu'il résulte d'un acte passé devant les notaires de Pont-l'Évêque, le 13 mai 1624, que « La Cour du Bastiment » appartenait déjà alors

(1) L'acte est du 30 décembre 1710.

(2) Esquisses historiques sur Pont-l'Évêque et ses monuments, p. 19.

à Nicolas Cheron, Esc., s^r du Fresney ; on voit ainsi que cette maison n'a jamais cessé d'être désignée autrement ni d'appartenir à cette famille, d'où elle n'est sortie qu'en 1710.

Armes.

Depuis son alliance avec les de Nollent, la famille Chauffer porte :

Écartelé : au 1er d'azur à l'épée haute en pal d'argent, accostée en chef de deux étoiles de même, aux 2 et 3 d'argent à la fleur de lys de gueules, accompagnés de 3 roses de même, 2 et 1, au 4e d'azur plein.

Les 2 et 3 quartiers sont les armes de Nollent.

Cimier : Casque taré de profil orné de ses lambrequins aux couleurs de l'écu (1).

N° 23 (*Noble*).

M. DE HAUTEMER DE BOUCTOT,

d'une famille illustre.

1 Domestique.

A côté de la fraîche noblesse des Chauffer, voici Pierre-Louis DE BOUQUETOT, Esc., s^r de Hautemer, qui mourut à Pont-l'Évêque, à 62 ans, le 29 juin 1745 (2).

Il était le dernier rejeton d'une puissante et forte

(1) Cachet de Mme Le Comte, née Chauffer de Saint-Martin.

(2) État civil de Pont-l'Évêque. — Notes de l'abbé Richard.

race connue depuis le XIe siècle, et qui passe pour une branche sortie de la noble maison d'Harcourt, dont elle portait les armes brisées d'un canton d'hermines.

Le plan de ce travail ne nous permet pas de faire ici l'histoire de la maison de Bouquetot, qui paraît d'abord dans le Roumois, où elle a fondé une paroisse portant encore aujourd'hui son nom, et s'établit ensuite au Pays-d'Auge, d'abord au Breuil, par une alliance avec l'héritière des Le Sens, puis à Coquainvilliers, par le mariage de Philippe de Bouquetot avec Perronnelle de Montfort, fille de Robert, seigneur de Dozulé, vivant l'an 1319, d'où vint Robert ou Robinet de Bouquetot ; ensuite à Rabut, par l'alliance de Jean II de Bouquetot, arrière-petit-fils de Robert, avec Louise Lescot, l'an 1424, et enfin, au Mesnil-Tison, dit Hautemer ou Bouquetot, paroisse de Clarbec, lorsque François Ier de Bouquetot, s^r de Rabut, petit-fils de Jean II, épousa Louise Malet, en 1540.

Cette tâche, cependant, nous serait facile, car nous possédons le chartrier à peu près complet des branches que nous venons de citer, moins celle du Breuil, et nous avons pu ainsi dresser de première main et sur titres authentiques la généalogie entière de cette famille.

Disons seulement ici que de toutes ces branches, l'aînée, celle de Rabec, éteinte au milieu du XVIIe siècle en Catherine de Bouquetot, petite-fille de Pierre et de Catherine du Mesnil (N° 2), a donné naissance au rameau puîné du Mesnil-Tison, dont Pierre-Louis, fils de François de Bouquetot et de Marie-Jeanne Bougard,

fut en même temps que le dernier de sa race, le dernier représentant.

Cette terre de Bouquetot, à Clarbec, passa alors à Anne de Clinchamp et à ses deux sœurs, filles de Jean-Baptiste, chevalier, s^r de Tranchevilliers, et de Marie-Hyacinthe de Bouquetot, sœur de notre Pierre-Louis : la première épousa Gabriel de Bois de La Ville, Esc., s^r du Theil, et ensuite Messire François-Charles de Vauquelin, Esc., s^r de La Brosse, et mourut sans enfants, ayant vendu cette terre à M. le marquis de Bonneval, en 1752 (1).

Quant aux branches du Breuil et de Coquainvilliers, elles s'éteignirent au milieu du XVIIe siècle, la première en la personne de Jean IV de Bouquetot, dont la fille aînée, Suzanne, porta la terre du Breuil aux Montgommery, qui en firent le centre du protestantisme, dans notre contrée, et la seconde eut pour héritière autre Suzanne de Bouquetot, dame de Coquainvilliers, mariée à Charles de Serres, Esc., s^r de Lessard et Le Chesne, dont la petite-fille, Jacqueline de Serres, fut la belle-mère de la trop célèbre marquise de Prie (2).

(1) Minutes de Beaumont. — François-Charles de Vauquelin, arrière-petit-fils d'Adrien de Vauquelin, Esc., vivant au commencement du XVIIe siècle, se remaria et eut un autre fils, Francois-Charles de Vauquelin, Esc., mort en 1863, président honoraire du Tribunal de Pont-l'Évêque, laissant deux fils, dont un épousa Mlle de Grieu, (n° 18) et l'autre, Mlle de Guerny.

(2) Chartrier de Bouquetot.—Preuves de Louis, Mss. de Prie, 1724. in-f° enluminé et orné de miniatures. Parcheminé, 73 p. Cabinet H. L. C.

La famille Bougard, à laquelle appartenait la mère de Pierre Louis de Bouquetot, était de récente noblesse de robe et remontait seulement à Charles de Bongard, aïeul de Marie-Jeanne, élu en l'élection de Pont-l'Évêque ; Jacques et Antoine furent anoblis par lettres du roi Louis XIV, en juin 1648 ; cette race s'éteignit avant 1764 en Guillaume-Jacques-Charles Bougard, arrière-petit-fils de Jacques, l'un des anoblis (1).

Armes.

La maison de Bouquetot portait :

De gueules à 2 fasces d'or au franc canton d'hermines.

Supports et cimier : Lions d'or (2).

Et la famille Bougard : D'azur au besant d'or accompagné de 3 aigles à 2 têtes (éployées) d'argent (3).

N° 24 (*Noble*).

M. et Mme PATRI.

2 Servantes.

Nous pensons qu'il s'agit ici de Pierre PATRY, Esc., sr de Criquebœuf, paroisse de Bonnebosq, qui vendit, en 1726, cette terre et celle de Glanville (4).

Il paraît avoir été le dernier de sa branche.

(1) Minutes de Beaumont.

(2) Maintenue de 1668, Mss. p. 17.

(3) Table des Édits de Noblesse, Mss. N° 249.

(4) Minutes de Beaumont.

Il descendait de Guillaûme Patry, Esc., s^r des Bordeaux, et d'autre Guillaume, Esc., s^r de Criquebeuf, maintenus dans leur noblesse en 1668 avec François Patri, Esc., s^r de Grandchamp, et Robert, Esc., s^r de Criquebeuf (1).

Ils appartenaient tous, avec Jacques Patry, Esc., s^r de Glanville, à Bonnebosq, et Geneviève Patry, mariée avant 1670 à Antoine de Sandret, Esc., s^r de Trianon, demeurant à St-Benoist-d'Hébertot (2), à la branche des Patry de La Motte, devenus ensuite sieurs de Mutrécy, Banville et Laubinière, remontant à Raoul Ier Patry, marié avant 1406, à Isabeau de Troismonts.

Celui-ci, qui était fils de Robert Patry, chevalier, s^r de Culey-le-Patry, vivant en 1341, et de Jeanne de Brucourt, descendait au VIIIe degré de Guillaume Ier Patry, seig^r de La Lande-Patry, qui accompagna Guillaume le Conquérant en 1066.

L'histoire de la maison des barons Patry, qui figure parmi les plus nobles et les plus anciennes familles normandes, n'est plus à faire.

Elle a été écrite sur des documents sérieux et avec cet esprit de recherche de la vérité qui fait le mérite de l'historien et devient si rare de nos jours, par M. du Buisson de Courson (3).

Nous n'ajouterons donc rien à ce livre consacré à la mémoire d'une famille illustre, actuellement sur le point de s'éteindre, après avoir produit de nombreux

(1) Maintenue de 1668. Mss.

(2) Chartrier et Généalogie de la famille Sandret de Trianon. Cabinet H. L. C.

(3) Patry. Croquis généalogiques. Caen, 1880, in-8°, Passim.

descendants ; disons seulement que la maintenue de 1668 déjà citée, qui indique comme pauvres les derniers Patry du Pays-d'Auge, s'accorde très bien avec notre manuscrit ; nous ignorons le nom de la femme de celui qui nous occupe, mais nous sommes certain qu'il ne laissa pas de postérité.

Rappelons ici que du mariage d'Étienne Patry ou Patris, conseiller au Parlement de Rouen, avec Jeanne Le Fournier, née de Jacques Esc., de Villamblay, et de Marie de Villebresme, fille de François et de Catherine ou Jeanne du Lys, mariage contracté le 22 janvier 1523, sont issues la plupart des familles normandes qui revendiquent l'honneur de descendre, en ligne féminine, des frères de Jeanne-d'Arc (1).

Armes.

La famille Patry porte pour armes :

De gueules granité d'or à 3 quintefeuilles d'argent, 2 et 1.

La maintenue de 1668 manuscrite que nous possédons donne pour armes aux branches du Pays-d'Auge :

De gueules au chevron fait de grains de patenôtres d'or accompagné de 3 quintefeuilles de même.

Supports et cimier : Lions d'or.

Devise : « *Gloria, decus, honor Patry.* »

(1) De Bouteiller et de Braux : La famille de Jeanne d'Arc. Paris, Claudin, 1878. in-8° Passim.

N° 25 (*Noble*). (1)

M. et Mme DE BRÉVEDENT,

Qui avaient un Domestique, une Servante.

Jean-Baptiste-Esprit de Brévedent, chevalier, seigr d'ABLON et du BOCAGE, épousa à Pont-l'Évêque, le 16 novembre 1745, noble demoiselle Marie-Anne de Mannoury, dont nous retrouverons plus loin la famille.

Il était fils de Jean-Baptiste de Brévedent, Esc., seigr d'Ablon, et de Françoise Le Doyen, dame d'Ablon, sa seconde femme (N° 27).

Le mariage fut célébré par M. Léon de Brévedent, prêtre, curé de Fortouville, frère de l'époux.

A cette cérémonie assistait, entre autres parents, Jeanne de Brèvedent, sa sœur, mariée à Jean-François de Pellegars, Esc., Sr du Mirou et petit-fils d'Étienne (N° 9) et aïeul de MM. de Pellegars-Colvé (N° 27, note) (2).

M. et Mme d'Ablon eurent trois enfants (3).

Léon-Jean-Baptiste de Brévedent, chevalier, sr d'Ablon, né à Pont-l'Évêque le 29 juillet 1746, reçu, après preuve de sa noblesse, page de la petite écurie du roi, en 1762, et qui épousa par contrat du 23 décembre 1775 passé au manoir de Lepiney, paroisse de La Chapelle-Fortin, près Dreux, Jeanne-Henriette de Courseulles.

M. Alexandre de Brévedent d'Ablon, Esc., né en

(1) Nota (de l'auteur) qu'aux nos 5 et 6 succédèrent en 1745.....

(2) État civil de Pont-l'Évêque, notes de l'abbé Richard.

(3) Les notes qui suivent sont tirées d'une généalogie ancienne de la famille de Brévedent, conservée autrefois dans la branche de Saint-Nicol et dont nous avons copie dans notre cabinet, du dictionnaire de la Noblesse et de notes de M. de Beaucourt.

1833, marié en 1850 à Mlle Hermine Le Gendre d'Onsembray, est leur petit-fils ; il a un fils et deux filles mariées et habite le château d'Ablon, près Honfleur.

Marie-Anne de Brévedent, mariée à M. du Quesne, Esc., Sr de La Mare,

Et Charlotte-Félicité de Brévedent, que nous avons vue épouser Philippe-Gilles-Alexandre de La Roque de Surville (N° 12).

La famille de Brévedent, qui a donné son nom à deux paroisses normandes, Le Brévedent, près Lisieux, et et St-Laurent-de-Brévedent, en Caux, apparaît dans la province au milieu du XIIIe siècle en la personne de Valerien de Brévedent ; d'après une tradition conservée dans cette maison, elle serait originaire du duché de Juliers et remonterait à Rollon de Brévedent, vivant l'an 885.

Quoiqu'il en soit, cette famille a formé deux branches principales.

L'une, qui nous occupe, a constamment habité le Pays-d'Auge et s'y est divisée en plusieurs rameaux, dont l'aîné, celui de Saint-Nicol, issu de Thomas de Brévedent, oncle de celui qui nous intéresse, s'est éteint en Auguste-Esprit de Brévedent, mort sans alliance en 1859, laissant une sœur mariée à M. Ernest de Bonnechose. Le second rameau, des seigneurs de Bocage et du Plessis, issu d'André-Joseph de Brévedent, neveu de Thomas et actuellement l'aîné, existe en la personne de M. Alexandre-Onésime de Brévedent, Esc., habitant le château de Gomesnil, à Cintheaux, et père de deux fils et d'une fille. Le dernier rameau est celui d'Ablon.

Quant à l'autre branche, elle a habité Rouen et ses environs, où elle possédait les terres des Sahurs et de Giverny. Elle a donné un abbé de la Trappe, Denis de Brévedent, en 1573, et un grand nombre de lieutenants-généraux au bailliage de Rouen et de conseillers au Parlement de Normandie.

Sa dernière héritière a été Suzanne de Brévedent, mariée en 1728 à Claude-Pierre Estièvre, Esc., s^r de Geffosses, conseiller au Parlement de Rouen, père et mère du marquis Estièvre de Tremanville, qui épousa Marie Claude de Grieu (N° 18).

Les biens de cette branche sont actuellement dans la famille du Fresne de Beaucourt.

Une autre branche de la famille de Brévedent remontant à Roger, Esc., s^r du Faulq, vivant en 1825, paraît s'être éteinte en Madeleine de Brévedent, mariée en 1624, à Pierre Bréard, Esc., s^r de La Motte.

Les diverses branches des Brévedent de Basse-Normandie furent maintenues dans leur noblesse en 1560, 1463 et 1668.

Armes.

Les trois branches de la famille de Brévedent ont porté des armes différentes.

Celle du Faulq : D'azur à la croix ancrée d'or.

Celles du Pays-d'Auge, auxquelles appartiennent les seigneurs de Saint-Nicol, du Plessis et d'Ablon, ajoutent à ce blason un chef d'argent chargé de 3 anilles de sable.

Et celles de Sahurs et Giverny portaient :

D'argent à 3 anilles de sable, 2 et 1, au chef d'azur chargé de 5 besants d'or.

Le chef paraît avoir été ajouté aux armes des branches du Pays-d'Auge, lors du mariage, vers 1560, de Jean de Brévedent avec Agathe de Brévedent-Sahurs.

Supports : 2 levriers de sable (1).

Cimier : Casque de profil avec lambrequins.

N° 26 (*Noble*).

En la même année (1745) la ville c'étoit
encore embellie du mariage de la très jolie et riche
Mme DE MANOURY.
Ayant carosse, grande Cuisinière.
Un Domestique.
Une Femme de chambre.

Messire Guillaume DE MANOURY, Esc., sr de Saint-Germain, conseiller et procureur du roi aux bailliage et vicomté d'Auge, épousa, en effet, en 1745, Anne-Catherine Jean de La Porte, fille de Nicolas-Pierre-Hector, officier de la Monnaie de Caen, et de Jeanne Champin.

On voit, d'après l'auteur du manuscrit, que ce ma-

(1) Ces supports et le cimier sont peints avec les armes des branches du Pays-d'Auge, au chef, sur l'original conservé par M. Alexandre de Brévedent, des lettres de maintenue de noblesse accordées à un membre de la famille par Henri IV, l'an 1694. — La maintenue de 1668 a indiqué au contraire pour supports et cimier des cigognes. — A la même époque, la branche du Faulq fut maintenue avec les armes pleines ; malgré nos recherches, nous n'avons pu trouver à quel personnage s'appliquait cette maintenue. Cette branche est certainement éteinte depuis longtemps.

riage fit grand bruit ; il est probable que, pendant quelques semaines, le « tout Pont-l'Évêque » du temps ne parla pas d'autre chose.

L'année suivante, le jeune ménage eut une fille, dont fut parrain messire Antoine de Fréard, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Lisieux (1).

Et le 23 avril 1748, un fils, Jean-Baptiste-Guillaume de Mannoury, que nous retrouvons le 28 octobre 1772, chevalier, seigr de Putot, Trihan, Livet et du Quesney, chevau-léger de la garde du roi, demeurant à Putot et vendant à cette date la maison paternelle de Pont-l'Évêque (2).

M. de Mannoury, beau-frère de M. de Brévedent d'Ablon (N° 25), était fils de messire Guillaume de Mannoury, conseiller et procureur du roi aux bailliage et vicomté d'Auge, et de noble dame Marie-Thérèse Le Sueur.

Mais ce brillant mariage ne fut pas de longue durée, car le 7 février 1758, Mme de Mannoury, devenue veuve, épousait à Vauville-la-Haule, messire Robert-Charles de Mannoury, Esc., sr de La Brunnetière, garde du corps du roi, fils de Charles et de Marie-Madeleine Le Roux (3).

La famille de Mannoury a pour premier auteur connu Étienne de Mannoury, dit le chevalier du Tremblay, seigneur, l'an 1395, du Mont-de-la-Vigne, terre

(1) État civil de Pont-l'Évêque. — Notes de l'abbé Richard.

(2) Minutes de Pont-l'Évêque (Varin). Notes de M. Le Court père.

(3) État civil de Varaville.

située près de Lisieux, et capitaine des villes et châteaux d'Évreux, Lisieux et Exmes.

Il épousa, en 1373, Austreberte de Dreux, princesse du sang royal de France, fille de Robert de Dreux, seigneur de Beaussart, et de Guillemette de Ségrie.

Ils eurent trois fils, du second desquels descendait au VIII° degré Étienne de Mannoury, Esc., s^r de La Griffonnière et de Saint-Germain, marié à Catherine le François de Saint-Germain, père et mère de Guillaume, sus nommé.

Cette famille de Mannoury existe encore en MM. de Mannoury d'Ectot, habitant le département de l'Orne (1).

Elle a été maintenue dans sa noblesse par Montfaut, en 1463, et lors de la Recherche de 1667.

Ceux dont il est ici parlé habitaient à Pont-l'Évêque la maison de M. Flon, à côté de celle de M. de Grieu (n° 18).

Quant à la famille Jean de La Porte, à laquelle appartenait Mme de Mannoury, nous ignorons si elle avait la même origine que la famille Jean dont les membres étaient seigneurs de la Londe de Crèvecœur, à Blonville.

Armes.

D'argent à 3 hermines de sable, 2 et 1.
Supports et cimier : Licornes.
Devise : *Regi fidelis.*

(1) P. Anselme, *Histoire généalogique de France*, I, et Sevigné, par des Diguères, in-8°, Passim et p. 229.

N° 27 (*Noble*).

M. et Mme DE DRUMARD.

1 Domestique, 1 Servante.

Louis EUDE, sr DE DRUMARE et de Lépiney-Surville, marié à Anne LE DOYEN, vivait en 1745 (1).

Leur fille, Cécile-Jeanne-Jacqueline-Henriette Eude de Drumare, mourut au commencement du siècle, léguant la majeure partie de sa fortune à M. l'abbé de Pellegars, son cousin (2), dont la petite-nièce, Mme de Vauquelin, née de Guerny, possède actuellement le château de Drumare, autrefois Lépiney, à Surville.

Mme de Drumare était la sœur de Françoise Le Doyen, dame d'Ablon, mariée à Jean-Baptiste de Brévedent (N° 25).

Elles étaient filles d'Henri Le Doyen, Esc., sr d'Ablon, et de Marie Haguelon, petite-fille de Jean Apparoc, Esc., sr du Theil, et de Jeanne de Brévedent (N° 9).

La famille Eude, qui a donné son nom au ruisseau et au vallon des Eudes ou Vieux-Bourg, remonte à Pierre Eude, anobli sans doute par les francs-fiefs, et dont les deux fils Jean et Bertrand Eude, furent

(1) Elle est appelée Anne dans son contrat de mariage S. S. P. du 31 mai 1723; son mari était fils de François Eude, Esc., sr de Collevé, et de n. d. Françoise Campain, demeurant à Drumare, à Surville.

(2) Jean-Baptiste-Léon de Pellegars, Esc., prêtre (1762-1833). Il avait un frère, Louis-Étienne Pellegars-Colvé, Esc., marié à Louise-Joséphine-Dorothée Héliot, veuve Dunepveu, dont une fille, Louise-Zenaïde de Pellegars, mariée à Anne-Dominique-Gustave Lempereur, Cte de Guerny (Généalogie de Pellegars. Cabinet H. L. C.).

maintenus en 1540, par les Élus de Lisieux, l'un à St-Julien-sur-Calonne et l'autre à Tourville.

Jean Eude épousa Catherine de Saint-Pierre, et Gabriel Eude, Esc., s^r de Trouville et de Drumare ou Lépiney-Surville, y demeurant, leur arrière-petit-fils, fut maintenu le 4 février 1668 (1).

Il était fils de François, Esc., s^r des mêmes lieux, et de Françoise Le Doulcet, neveu de Gabriel Eude, Esc., s^r de Tourville, capitaine des ville et château de Bayeux, et petit-neveu de Jean Eude, Esc., s^r du Mirouet, à Tourville, dont la fille Antoinette apporta cette terre en dot à un membre de la famille Apparoc (N° 9).

Il épousa en premières noces Marie des Acres, dont il eut, avec une fille mariée à M. de Courcy, Jácques Eude, Esc., s^r de Tourville et de Drumare, marié à Élisabeth de Grimouville-Cussy ; sa seconde femme ne lui donna pas d'enfants (2).

C'était un des ancêtres de Louis, cité plus haut.

Anne-Henriette Eude était veuve, le 17 mai 1630, de Philippe de Chéron, Esc., s^r du Fresney (3).

Quant à la famille Le Doyen, elle ne figure pas dans notre manuscrit de la maintenue de 1668 ; mais elle fut maintenue dans sa noblesse le 5 septembre 1666 dans l'élection de Pont-Audemer, où elle possédait les terres du Coudray, Léry, Ablon et Montroty.

Nous pensons qu'elle descendait de noble homme

(1) Généalogie de la famille Eude. Mss. Cabinet H. L. C.

(2) Généalogie de la maison de Grimouville. — In-12. 1812. Impr.

(3) Minutes de Pont-l'Évêque. Notes de M. Le Court père.

Olivier Le Doyen, s^r du Couldray, vivant le 3 janvier 1549, marié à Philippe de Nollent (1).

Armes.

La famille Eude portait :

D'argent au chevron de sable accompagné de 3 molettes de même, 2 et 1.

Supports et cimier : Lions.

Et la famille Le Doyen :

D'or à 3 têtes de Maure de sable tortillées d'argent, 2 et 1.

(N° 28).

M. et Mme DE BEDVILLE.

Une Servante.

Messire Charles-Marin-Antoine DE QUINTANADOINE, Esc., s^r DE BETHEVILLE, conseiller au Parlement de Rouen en 1757, avait épousé noble dame Marie-Geneviève BAUDRY.

Ils furent parrain et marraine, en 1740 et 1742 (2) à Pont-l'Évêque, de deux des fils de M. de La Roque de Bernières (n° 12).

La famille de Quintanadoine (Quinquan Meduanas) est espagnole.

(1) Acte devant les notaires de Pont-l'Évêque. Parchemin. Cabinet H. L. C.

(2) État civil de Pont-l'Évêque. Notes de l'abbé Richard.

Don Fernando de Quintanadoine habitait la ville de Burgos avec sa femme dona Claire de Perguera.

Leur fils Jean passa en France et s'établit à Rouen ; il épousa Isabeau de Civille, et obtint des lettres de naturalité l'an 1517.

Ils eurent pour fils autre Fernand de Quintanadoine, qui se maria avec Catherine Cavelier, dont Alphonse de Quintanadoine, Esc., s^r de Bretigny, époux de Charlotte Bigot.

Celui-ci obtint des lettres de confirmation de noblesse en décembre 1636, où sont relatés les faits qui précèdent ; cette famille a possédé jusqu'à la Révolution la terre de Bosguérard, en Roumois (1).

Jean de Quintanadoine, clerc, fut reçu conseiller au Parlement de Rouen, en 1554 (2).

Cette famille s'est divisée en trois branches vers la fin du XVIIe siècle, dont les chefs furent maintenus dans leur noblesse le 14 septembre 1728.

La branche de Betheville était alors représentée par Marie-André de Quintanadoine, dont on trouve le nom à Pont-l'Évêque en 1730 ; c'était sans doute le père de celui qui figure ici (3).

Cette terre de Betteville ou mieux Betheville (on écrit encore aujourd'hui Bedville et on a tort), située paroisse de Pont-l'Évêque, vers St-Himer et Pierrefitte, était un plein fief de haubert relevant du do-

(1) Table des Édits de noblesse, mss. n° 702, et *Dictionnaire de l'Eure*, I, 450.

(2) *Armoirial du Parlement de Rouen*, in-4°, p. 35 et 126.

(3) Notes de l'abbé Richard. — *Dictionnaire de l'Eure, loc. cit.*

maine d'Auge, et tenu de toute ancienneté par la noble famille de Betheville, dont on trouve sans cesse le nom dans l'histoire de la maison d'Harcourt, et qui s'éteignit en la personne de Françoise, dame de Betheville, qui vivait en 1627 (1).

Par le mariage de cette héritière avec messire Jacques de Moy, chevalier de l'ordre du roi et l'un de ses lieutenants-généraux en Normandie, Betheville passa dans cette maison de Moy, puis dans celle des Le Conte de Nonant par le mariage de Félix Le Conte, chevalier des ordres du roi, avec Françoise Anquetil, fille d'Henry Chevalier, s^r de Saint-Waast, et de Françoise de Moy, fille de Françoise de Betheville (2).

Cette famille Le Comte, qui acquit aussi par son mariage le titre de marquis de Pierrecourt, possédait encore Betheville le 17 mars 1706.

Nous ignorons comment et à quelle date précise cette terre passa dans la famille de Quintanadoine, mais elle y resta peu. Car elle appartenait, au moment de la Révolution, à une branche de la famille Daniel, qui en prit le nom, qu'elle porte encore, et la vendit, en 1868, à M. Flandin, ancien député du Calvados, qui la possède actuellement et a fait restaurer la chapelle et bâtir un château moderne, style Renaissance.

Citons ici un exemple des anciennes redevances auxquelles certaines terres étaient sujettes.

(1) *Histoire de la maison d'Harcourt*, passim. — Minutes de Pont-l'Évêque, 10 juin 1627.

(2) *Généalogie de la maison de Moy*, par Dhozier, mss., in-f°, p. 85. Cabinet H. L. C., et *Annuaire de la noblesse de France*, 1849, p. 220.

En 1464, par arrêt de l'Échiquier de Normandie, le fief de Betheville est déclaré tenu envers l'abbaye de Grestain à « 1 sextier de froment, 4 sextiers d'orge, « 5 sextiers d'avoyne, avec une oue (oie) o son conroy « (c'est-à-dire rôtie avec sa sauce et l'assaisonnement), « le boire, pain blanc et aultres choses à ce ordonnées « pour la despence des gens envoyés pour recueillir « icelle rente (1). »

Quant à la famille Baudry à laquelle appartenait Mme de Quintanadoine-Betheville, on la trouve établie dès le commencement du XVe siècle dans la paroisse de Piencourt-Lieuvin, où elle avait remplacé les seigneurs de ce nom.

Cosne Baudry était vicomte d'Evreux et d'Orbec en 1428.

Des membres de cette famille figurent aux recherches de 1463, 1540 et 1668.

Haimon de Baudry, chevalier, sr de Piencourt, petit-fils de René et de Geneviève Osmond, veuve d'Olivier Le Doyen (n° 27), fonda aux Andelys, en 1635, une abbaye de Bénédictines dont Marie, sa sœur, fut prieure (2).

Armes.

La famille Quintanadoine portait :

Écartelé au 1er et 4e d'argent à la croix vidée et

(1) *Histoire de l'Echiquier de Normandie*, I, 198.

(2) *Dictionnaire de l'Eure*, II, 632 et I, 451.

fleurdelysée de sable ; aux 2 et 3 de gueules, à la fleur de lys d'or.

Et la famille de Baudry :

De sable à 3 mains appaumées d'or.

N° 29 (*Noble*).

M. et Mme ORIEULT.

Un Domestique, une Servante.

Claude-Pierre ORIEULT, Esc., avait épousé Marie D'ALENÇON, morte après lui à Pont-l'Évêque, le 9 mai 1748, à 67 ans.

Cette famille Orieult paraît originaire de Pont-l'Évêque et des environs, et fut sans doute anoblie par des charges.

Me Pierre Orieult, avocat à Pont-l'Évêque, fit une promesse de vente le 9 décembre 1517.

Me Guillaume Orieult vivait le 28 juillet 1598 (1).

Autre Guillaume Orieult, fils de Jean, de la paroisse de Bonneville-sur-Touques, rendit aveu le 19 juin 1628, au roi et à Mlle de Montpensier, de terre en cette paroisse, bornée par Jacques Orieult (2).

Le 16 mars 1625, Me Jacques du Quesne, chevalier, marquis de Nonant, loua à MM. Orieult, bourgeois de Pont-l'Évêque, le domaine non fieffé de la « sieurie des « Heunnières, en trois pièces, moyennant 1,600 livres

(1) Archives de la Société historique de Lisieux.

(2) Original en parchemin. Cabinet H. L. C.

« avec dix-huit douzaines d'angelots, bons et suffisants « de fermage par an » (1).

M. Jacques Bréard, Esc., s^r de La Motte, fils de Me Pierre, Esc., et de Madeleine de Brévedent (n° 25), possédait des terres à St-Himer en 1673, à cause de sa femme, Esther Orieult, fille de Jean ou Isaac Orieult (2).

Celle-ci était veuve le 12 septembre 1680 et rendait compte de tutelle à ses deux filles, Anne Bréard, mariée à Paul de Borel, Esc., sieur de Courseulles, et Jeanne-Thérèse Bréard, femme de Louis-Gaspard Aubert, s^r de Geffosses (3).

Étienne Orieult, Esc., s^r du Prey, gendarme du roi, demeurant à Canapville, figure à la recherche de 1668 dans le manuscrit que nous possédons.

Robert Orieult, Esc., s^r de Grandmare, fils et héritier de François, Esc., rendit en 1779 aveu, au prévôt de Normandie, à la cathédrale de Chartres, de terres à Englesqueville (4).

Robert-François Orieult, s^r de Grandmare, paroisse du Marais-Vernier, était mort en 1756, et sa veuve Élisabeth de Gonez acheta la même année la baronnie de St-Samson et de La Roque. Leur fils, Louis-François-Étienne Orieult, baron de Saint-Samson et de La Roque, était major d'infanterie et commandant les canonniers gardes-côtes de la division de Conteville (5).

(1) Minutes de Pont-l'Évêque. — Notes de M. Le Court père. — On appelait angelot le fromage de Pont-l'Évêque.

(2) Gage-pleige de St-Himer. — Cabinet H. L. C., mss. in-f°.

(3) Archives de la Société historique de Lisieux.

(4) Gage-pleige d'Englesqueville, mss. in-f°. — Cabinet H. L. C.

(5) Canel, *Histoire de Pont-Audemer*, II, p. 70.

La famille d'Alençon habitait l'élection d'Argentan lors de la maintenue de 1667 et y possédait les terres de Survie, Séran et Lacy ; elle fut confirmée dans sa noblesse le 4 novembre 1667.

Françoise d'Alençon, veuve de Gabriel de Villers, que nous croyons sœur de Mme Orieult, mourut à Pont-l'Évêque le 19 août 1748, à 66 ans.

Armes.

La famille Orieult portait :

D'argent, à 6 trèfles de gueules, 3, 2 et 1.

Supports et cimier : lévriers.

Et la famille d'Alençon :

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 aiglettes de sable, 2 et 1.

« A cette liste — dit l'auteur du manuscrit — on « peut ajouter un nombre considérable d'avocats dis- « tingués.

« *Nota.* — Que dans le colège même des avocats, il « y avait 5 gentishommes d'entienne estraction, plus « hauts denomée dans l'ordre des Nobles. »

Ainsi se termine l'écrit que nous publions.

Nous pourrions aussi y ajouter « un nombre considérable » d'observations ayant trait à l'histoire de Pont-l'Évêque à cette époque, résultant des nombreuses notes que nous possédons.

Mais, à l'exemple de notre auteur, nous terminerons ici ce commentaire, heureux si nous avons pu apporter

quelques documents nouveaux à l'histoire toujours intéressante de cette noblesse normande, dont le sang généreux a si souvent coulé sur les champs de bataille pour la défense de la patrie française, et qui a donné tant de noms illustres à tant d'autres points de vue.

Caen, Imp. H. Delesques.

231

1848 4

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

P.E.D.
05 SEP. 2001
MONTREAL

SEP 0 6 2001

OCT 3 1 2005

a39003 002779162b

CS 587 .L4 1888
LE COURT, HENRY.
NOBLES OU VIVANT NO

CE CS C587
.L4 1888
COD LE COURT, HE NOBLES OU VI
ACC# 1052398